



Mode
La féerie
de Noël
page C1

Publicité
Le flop
de l'an 2000
page D24

Sports
Les hockeyeurs juniors
traités au
coenzyme Q10
page S5



Michel Blanchard

Cyberpresse
L'automatisation
des processus d'affaires
page B6

RABAIS DE 20 à 40%
Choix de 2028 paires de boucles d'oreilles
10K/10pts diamants **119\$**
14K/25pts diamants **319\$**
14K/50pts diamants **799\$**

BIJOUTERIE le roy
Une seule adresse
7139, rue ST-HUBERT
(coin Jean-Jalton)
www.bijouterieleroy.com (514) 277-3127

Ottawa engage les hostilités

RJR Macdonald poursuivie pour la contrebande de cigarettes du début de la décennie

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement fédéral a déclaré la guerre aux gros fabricants de tabac canadiens. Ottawa a en effet décidé de les traîner devant les tribunaux et de leur réclamer un milliard de dollars pour avoir comploté et orchestré depuis une dizaine d'années un vaste réseau de contrebande de cigarettes vers le Canada.

a en effet annoncé hier que le Canada venait de déposer devant la Cour fédérale des États-Unis, à Syracuse, dans l'État de New York, une plainte de quelque 120 pages contre RJR-Macdonald Inc., RJ Reynolds Tobacco Holdings Inc., plusieurs de leurs sociétés affiliées et le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. Il s'agit là de l'une des poursuites les plus importantes jamais entreprise par un gouvernement canadien.

prouver que diverses sociétés du groupe RJ Reynolds et d'autres groupes ont escroqué la population canadienne en complotant pour passer en contrebande du tabac au Canada », a révélé la ministre.

Quant au Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFPT), un lobby qui représente trois manufacturiers canadiens, la poursuite lui reproche d'avoir délibérément mis les autorités canadiennes sur une fausse piste en blâmant le crime organisé pour la contrebande alors que RJR, re-

présenté au conseil d'administration du CCFPT, mettait sur pied au même moment une société fantôme aux États-Unis pour tromper les enquêteurs.

Le CCFPT et les compagnies de tabac n'ont pas voulu commenter la nouvelle hier, n'ayant pas encore pris connaissance de la plainte.

Voir OTTAWA en A2

■ Autres informations, page D2

Ça refoule aux frontières

Washington en état d'alerte

ANDRÉ NOËL

Une file d'attente de sept à huit kilomètres s'est formée hier soir à Lacolle, principal poste-frontière entre le Québec et l'État de New York, les autorités américaines craignant l'entrée de terroristes qui prépareraient un attentat à l'aube de l'an 2000.

« On me dit que les files d'attente s'allongent à tous les postes-frontières du Québec, a déclaré Isabelle Gendron, porte-parole de la Sûreté du Québec. Il semble que ce soit la même chose dans tout le Canada. »

Washington s'est mis en état d'alerte à la suite de l'arrestation d'un militant présumé d'un groupe islamiste terroriste, Ahmed Ressam, au nord de Seattle, dans l'État de Washington, la semaine dernière. Ressam, 32 ans, avait dans sa voiture assez de matériel explosif pour fabriquer une grosse bombe.

Né en Algérie en 1967, il s'était installé à Montréal en 1994. Il a lui-même déclaré qu'il était soupçonné de trafic d'armes et de relations avec des groupes islamistes en Algérie. Il a été emprisonné pour vol en 1998 à Montréal. Immigration Canada ne l'a pas déporté pour autant.

D'autre part, un autre ressortissant algérien, Bouabide Chambi, 20 ans, a été arrêté au poste-frontière de Beecher Falls, dans le Vermont, lundi soir. Il était muni d'un faux passeport (canadien selon les médias américains, français selon l'Agence France-Presse) et accompagné d'une femme de 35 ans, Lucia Garofalo.

Le comportement de chiens renifleurs a laissé croire que leur auto contenait des explosifs, mais les douaniers n'ont rien trouvé. Rien n'indique que cette affaire soit liée à celle de Ressam. Néanmoins, le gouvernement américain est sur les dents. Washington a prévenu les Américains d'être attentifs aux signes d'activités terroristes pendant les Fêtes.

Le service des douanes a annoncé que 300 inspecteurs supplémentaires seront en service aux postes les plus achalandés. « Notre frontière nord est trop poreuse », a déclaré Slade Gorton, sénateur républicain de l'État de Washington.

Voir ÇA REFOULE en A2

Par la magie...



hPHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le petit Frédéric Bastien, sept ans, n'en croyait pas ses yeux hier: Saku Koivu, le capitaine du Canadien en personne, était venu l'accueillir sur la glace du Centre Molson, où 150 jeunes écoliers de milieux défavorisés avaient été invités par le Club des petits déjeuners. Créé il y a cinq ans, cet organisme a servi plus d'un million de collations dans une quarantaine d'écoles cette année. « Je vous assure qu'il y avait des enfants qui ne dormaient plus depuis une semaine », a confié le fondateur du Club, Daniel Germain, qui a souligné l'implication des joueurs Trevor Linden et Shayne Corson.

Plus de profs au primaire

Le gouvernement a sorti de ses coffres hier 137 millions supplémentaires et accédé du même coup à une des principales demandes du milieu de l'éducation: l'ajout de postes d'enseignants et de professionnels et la réduction du nombre d'élèves par classe qui en découle. Au cours des quatre prochaines années, quelque 2800 postes seront ainsi créés au primaire et au secondaire. Cette nouvelle a été favorablement accueillie par la CEQ.

Nos informations, page B1

Air Canada obtient le feu vert d'Ottawa

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Après cinq mois de fortes turbulences chez les transporteurs aériens, Ottawa donne le feu vert au quasi-monopole d'Air Canada mais promet du même souffle une surveillance des prix et une plus grande concurrence dans le ciel canadien.

Coincés entre la faillite imminente de Canadien et une nouvelle aide gouvernementale au transporteur de Calgary, deux solutions qu'Ottawa voulait absolument éviter, le ministre des Transports, David Collenette, et le commissaire de la concurrence, Konrad von Finckenstein, n'ont eu dans les faits d'autre choix que d'autoriser l'acquisition de Canadien par Air Canada.

Ravi, le président d'Air Canada, Robert Milton, voit ainsi disparaître l'un des derniers obstacles d'une longue et difficile course pour le contrôle presque exclusif du transport de passagers au Canada.

Voir AIR CANADA en A2

Le système de coupe forestière jugé invalide

YVES BOISVERT

Un juge de la Cour supérieure a déclaré inconstitutionnel le système de coupe forestière dans le grand Nord, hier, parce que contraire à la Convention de la Baie James.

Le juge Jean-Jacques Croteau a cependant suspendu l'effet de son jugement pour six mois, si bien que les sociétés forestières pourront continuer à exploiter la forêt et obtenir leur permis annuel le 1^{er} avril 2000.

De chaque côté, on déclarait avoir gagné la bataille, hier, tout en reconnaissant que la guerre est

loin d'être terminée.

Les Cris de la Baie James ont déposé l'été dernier une série de requêtes devant la Cour supérieure pour que cesse l'exploitation forestière dans le territoire de la Convention de la Baie James sous sa forme actuelle.

« Nos clients font une bataille pour tous les Québécois; ils ont les mêmes objectifs que Richard Desjardins dans *L'Erreur boréale*: ils veulent changer la façon d'exploiter la forêt, pas l'empêcher », dit Me James O'Reilly, avocat des Cris.

Voir LE SYSTÈME en A2

10 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX
Petites annonces
- index C5
- immobilier C5 et C6
- marchandises C6
- emplois C6 et C7
- automobile C7 et D13

- affaires D2
Arts et spectacles E1 à E5
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E5
Bandes dessinées C6

Bridge D13
Cyberpresse B6
Décès E7
Économie D1 à D12
Êtes-vous observateur? C6

Feuilleton E6
Horoscope E8
Laval A9
Loteries A2 et A12
Monde B3
Mots croisés D13 et S10

Mot mystère E6
Politique B1, B7 et B8
Professions D5
Publicité-marketing D14
Tabloïd Sports
- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL
Le dogme de la concurrence
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO
Éclaircies
Max. -5, min. -13
cahier Sports
page 16

SPÉCIAUX JANVIER
Tout inclus
prix à partir de / pour 1 sem.
Acapulco 998 \$ Varadero 728 \$
Puerto Vallarta 028 \$ Cayo Coco 1 118 \$
Cancun 1 128 \$ Cayo Largo 968 \$
Huatulco 988 \$ Playa del Este 669 \$
Manzanillo 988 \$ Sosua 998 \$
Ixtapa 1 068 \$ Punta Cana 1 118 \$

Multi Voyages
vous souhaite un Joyeux Noël
et une Bonne Année 2000.
Lors du gala annuel Multi Voyages du 18/12/99, le gros lot de notre grand concours "une Mercedes" a été gagné par Mme Roselene Chery
Appelez-nous, **NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX.**

Permis du Québec
multi-voyages
8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél.: (514) 858-0011
1 888 302-6221

Aubaines de la semaine
Tunisie
22 jours
1 379\$

Vols seuls
prix à partir de
Haïti 319\$
Ft-Lauderdale 299 \$ Los Angeles 419 \$
Orlando 349 \$ Acapulco 599 \$
Paris 689 \$ Cancun 399 \$
Londres 664 \$ Holguin 197 \$

Suites de la une

Ottawa engage les hostilités

OTTAWA / Suite de la page A1

Mme McLellan, qui était accompagnée au cours de sa conférence de presse surprise des ministres de la Santé, Allan Rock, et du Revenu, Martin Cauchon, a expliqué que la poursuite du gouvernement exposera comment les compagnies en question retireraient des centaines de millions de dollars de la contrebande de produits du tabac alors que le gouvernement canadien subissait des dommages importants, y compris les coûts massifs d'exécution de la loi pour contrer la contrebande.

La procureure générale a expliqué qu'elle intentait cette action en justice aux États-

Unis « parce qu'une grande partie des activités illicites alléguées ont été perpétrées dans ce pays, un bon nombre de parties en cause y résident et beaucoup de témoins et de documents se rapportant à l'affaire s'y trouvent ».

« C'est un jour important pour les Canadiens », a affirmé le ministre de la Santé, Allan Rock. « En tant que société, nous commençons à tenir responsables de leurs actions les compagnies de cigarettes. »

En février 1991, le gouvernement canadien avait doublé les taxes et les droits sur le tabac afin de dissuader les jeunes de fumer. En 1994, la contrebande était si répandue que le gouvernement fut contraint de réduire sensiblement ses taxes sur le tabac. Certes, la contrebande a alors diminué, mais Ottawa

perdait du coup une arme efficace pour décourager les jeunes à fumer, celle de l'augmentation des prix du tabac. Ce qu'ignorait le gouvernement à l'époque, c'est que les compagnies de tabac, selon Mme McLellan, étaient derrière ce réseau de contrebande.

Ottawa a retenu pour cette cause les services de l'un des meilleurs avocats plaidants aux États-Unis, Fred Bartlit fils, du cabinet Bartlit, Beck, Herman, Palenchar & Scott de Chicago. Me Bartlit est décrit par le *National Law Journal* comme l'un des avocats de la défense ayant connu le plus de succès et ayant gagné de tout temps le plus grand nombre de procès majeurs.

Ce dernier entend démontrer que les compagnies incriminées vendaient des quantités

énormes de tabac canadien à un petit groupe de distributeurs américains qui les revenaient à des clients de la réserve indienne St.Régis-Akwesasne. Les clients de la réserve réintroduisaient illégalement le tabac au Canada pour le vendre sur le marché noir.

De plus, pour éviter les taxes canadiennes à l'exportation et pour créer d'autres sources d'approvisionnement pour les contrebandiers, RJR Macdonald a déplacé une partie de sa production vers l'usine de RJ Reynolds à Porto Rico, d'où l'on réacheminait au Canada sous emballages canadiens les cigarettes, sans compter la création aux États-Unis de nouvelles entreprises qui servaient d'écran en permettant aux compagnies de tabac de ne pas faire directement affaire avec les contrebandiers.

Ça refoule aux frontières

ÇA REFOULE / Suite de la page A1

La vigilance des autorités canadiennes est de plus mise en doute. « Notre régime pour les réfugiés est plein de trous et le monde entier reconnaît ce fait », a accusé Léon Benoit, critique du Parti réformiste en matière d'immigration. La ministre de la Justice, Anne McLellan, a dit qu'il faudrait peut-être revoir les lois et règlements.

Ces remises en question surviennent alors qu'on apprenait que Ressam avait obtenu un passeport canadien au nom de Benni Noris

en présentant un faux certificat de baptême québécois. Reynald Doiron, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a indiqué hier qu'une enquête était ouverte. « Nous voulons savoir comment Ressam a pu obtenir un certificat de baptême auquel il n'avait pas droit, a-t-il dit. Nous devons aussi déterminer si le répondant (le professionnel qui a soutenu la demande de passeport) existait ou non. »

Le Service canadien du renseignement de sécurité a affirmé dans un nouveau rapport, samedi, que « le Canada est un endroit attirant pour les terroristes ». Sa Direction de

l'antiterrorisme enquête sur plus de 50 organisations terroristes et plus de 350 militants. Selon le SCRS, des groupes terroristes « tentent d'établir une base de soutien opérationnel au Canada, afin de (pouvoir) envoyer des commandos commettre des attentats contre des cibles d'occasion ».

De son côté, la Gendarmerie royale du Canada a entrepris de vérifier tous les indices sur la préparation d'éventuelles attaques terroristes. Des agents de la GRC ont fait une perquisition tôt hier matin au 7158, 15^e Avenue, dans le nord-est de Montréal. Ils n'ont trouvé aucun explosif. « On doit vérifier tous

les indices, dit le caporal Léo Monbourquette. On a interpellé un ressortissant algérien alors qu'il quittait l'immeuble (de la 15^e Avenue. Il avait une clé de l'appartement. Mais il n'est pas en état d'arrestation.

La GRC a aussi renforcé sa sécurité autour de l'ambassade des États-Unis à Ottawa.

Toute cette affaire suscite des craintes chez les Algériens de Montréal. « Il y a un malaise évident dans la communauté », a dit Morteda Zabouri, spécialiste des questions islamistes à l'Université de Montréal. Mme Zabouri appréhende que monsieur Tout-le-Monde associe à tort les Algériens aux terroristes.

Air Canada obtient le feu vert d'Ottawa

AIR CANADA / Suite de la page A1

Air Canada ira de l'avant avec son offre d'achat de 92 millions et deviendra « transporteur dominant », un terme choisi par Ottawa pour éviter de parler de monopole, si elle parvient à remplir toutes les conditions de son offre qui expire demain.

Mais dans les faits, on ne sera pas très loin d'un monopole, admettent MM. Colletette et von Finckenstein. C'est pourquoi le gouvernement Chrétien changera les règles du jeu dès le début de 2000 pour favoriser l'émergence d'une véritable concurrence, surtout dans le marché intérieur, et s'engage par ailleurs à ne pas laisser les prix en haute altitude.

« Ne nous racontons pas d'histoire, nous sommes inquiets, et c'est naturel quand une entreprise contrôle plus de 80 % d'un marché, a indiqué David Colletette en présentant sa politique en compagnie de M. von Finckenstein. Mais nous allons demeurer très vigilants, nous ne tolérerons pas des prix abusifs. »

Le commissaire de la concurrence va encore plus loin, parlant carrément d'une « situation dangereuse » qui demande des règles strictes afin d'éviter qu'Air Canada ne « s'engage dans des pratiques tarifaires anticoncurrentielles ».

Avare de détails pour le moment quant à ses réelles intentions pour freiner l'appétit de la nouvelle Air Canada, M. Colletette s'en remet à un projet de loi à être déposé en février pour contrôler les tarifs.

Le meilleur antidote à une explosion des prix, estiment MM. Colletette et von Finckenstein, c'est encore d'ouvrir la porte à la concurrence, ce que la nouvelle Air Canada devra faire. Le transporteur de Montréal part avec le plus gros morceau, mais il devra partager le peu qui reste.

D'abord, Air Canada a accepté de vendre sa participation dans les Lignes aériennes régionales Canadien, question d'ouvrir la voie à un nouveau joueur. L'appel d'offres, d'une durée de deux mois, sera mené au printemps, après qu'Air Canada aura déterminé le nombre d'avions mis en vente.

Elle devra aussi mettre en veilleuse son projet d'établir à Hamilton un nouveau transporteur à escompte pour l'est du Canada jusqu'au 30 septembre 2000 si aucun autre

transporteur ne se montre intéressé et jusqu'au 30 septembre 2001 si un nouveau joueur veut se lancer dans ce créneau.

Toujours pour faire de la place aux plus petits, Air Canada devra céder 28 créneaux horaires de départ et d'arrivée par jour de pointe à l'aéroport Pearson de Toronto (42 créneaux si elle ne vend pas Canadien régional).

Quant aux services aux petites communautés, Air Canada accepte de maintenir les services en région de même que ses ententes avec les petits transporteurs.

Ottawa, qui s'inquiète aussi du sort des employés de Canadien et des petits transporteurs affiliés, a reçu d'Air Canada l'assurance qu'il n'y aura pas de mises-à-pied « involontaires ».

Le système de coupe forestière jugé invalide

LE SYSTÈME / Suite de la page A1

Selon les Cris, l'exploitation devrait être entre la moitié et les deux tiers de ce qu'elle est en ce moment si l'on veut protéger la forêt et l'usage qu'en font les autochtones.

Les requêtes en injonction n'ont pas encore été entendues — elles ne le seront pas avant l'automne, probablement. Mais en attendant, les Cris ont présenté une requête pour sauvegarder leurs droits et bloquer le processus de renouvellement des permis.

Le jugement rendu hier en a surpris certains parce qu'il ne bloque pas le renouvellement des permis de coupe... mais déclare tout le système invalide parce que, aux yeux du juge, clairement en violation de la Convention de la Baie James.

« Nos clients ont l'impression que le juge a télescopé plusieurs étapes; nous n'avons pas encore plaidé sur la constitutionnalité! » a dit Me Michel Yergeau, avocat de Tembec, Normick-Perron et quatre autres forestières.

Malgré cela, l'effet net du jugement, pour le moment, c'est « business as usual », dit

Me Yergeau. « Les Cris ont beau pavoiser, en droit, c'est une défaite pour eux. Heureusement, parce que ç'aurait été une catastrophe en Abitibi. Si on arrête les coupes, aussi bien fermer Amos, Chibougamau et plusieurs villages. »

Depuis 1987, les forestières doivent soumettre un plan général qui prévoit l'exploitation sur 25 ans. Ce plan doit être révisé périodiquement et approuvé par Forêt Québec. Les sociétés doivent également produire chaque année des plans sur cinq ans. Si ces plans sont approuvés par le ministère, ils ob-

tiennent un permis d'exploitation pour un an.

Pour les Cris, ce système ne respecte pas les exigences de la Convention. Ils estiment que la Convention a un statut constitutionnel depuis la consécration des droits des autochtones dans la Charte canadienne des droits et libertés. Ils demandent en conséquence que la coupe de bois sur ce territoire soit soumise au processus d'évaluation environnemental prévu à la convention — la Loi sur la qualité de l'environnement soustrait l'exploitation forestière à ce processus.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900
La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : **443**
à quatre chiffres : **3827**

La Presse de samedi paraîtra vendredi

■ Le samedi 25 décembre, La Presse ne paraît pas.
Par conséquent, notre volumineuse édition du samedi sera distribuée la veille, le vendredi 24 décembre, avec tous les cahiers et chroniques dont raffolent nos fidèles lecteurs et lectrices.

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
■ à Montréal: station de métro McGill, 2055, rue University, de 9 h à 19 h. Objectif: 300 donneurs;
■ à Longueuil: loisirs Saint-Jean-Vianney, place Désormeaux, 2877, chemin Chambly, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 125 donneurs;
■ à Montréal: complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, de 10 h à 16 h 30. Objectif: 125 donneurs;
■ à Châteauguay: Hyundai Châteauguay, 77, boul. Saint-Jean-Baptiste, de 13 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs;
■ à Saint-Dominique: pavillon des loisirs, 548, rue Saint-Dominique, de 15 h à 21 h. Objectif: 125 donneurs.

MÉTRO

Précision

■ Contrairement à ce que nous avons écrit en page A3 de notre numéro de lundi 20 décembre, le courant qui circule sur les rails du métro de Montréal est de 750 volts.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Approuvez-vous la décision du gouvernement fédéral de poursuivre des fabricants de tabac?

Avec la pluie des dernières heures, avez-vous perdu tout espoir d'avoir un Noël blanc?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 42 %
Non: 58 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Elizabeth Rivett, 6 ans. Thalassémie.

Transfusée 56 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Actualités

Un ascenseur tombe de quatre étages

Deux employés d'Otis sont blessés

HUGO DUMAS

L'ascenseur d'un immeuble du Vieux-Montréal a fait une chute vertigineuse de quatre étages, hier après-midi, blessant sérieusement deux employés de la compagnie Otis qui s'affairaient à changer une pièce défectueuse.

L'accident s'est produit vers 14 h 20 à l'intérieur de la Chancellerie de Bonsecours, un édifice de quatre étages qui abrite bureaux et condos de luxe au 405, rue Notre-Dame Est, près de l'hôtel de ville de Montréal. Les deux ouvriers ont voulu immobiliser et attacher l'ascenseur au dernier étage, afin de pouvoir remplacer un cylindre hydraulique, indique le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM). Pour des raisons encore nébuleuses, la manoeuvre a échoué et l'ascenseur a plongé d'une quinzaine de mètres jusqu'au rez-de-chaussée.

À l'arrivée des pompiers, un des

ouvriers, âgé de 27 ans, avait réussi à s'extirper de la cage d'ascenseur et rampé jusqu'à la porte de sortie de l'immeuble. Il a subi une fracture au pied, de même qu'un solide choc nerveux, indique le porte-parole d'Urgences Santé, Éric Berry. Le deuxième employé d'Otis, âgé de 44 ans, se trouvait sur le dessus de la cage de l'ascenseur au moment de la descente non contrôlée. Souffrant d'une fracture ouverte à la jambe droite, d'une hémorragie interne et de lacerations au visage, il a été sorti de sa délicate position par les pompiers. Son état inspirait la crainte hier soir, selon M. Berry. Les deux blessés ont été transportés à l'Hôpital général de Montréal.

« L'ascenseur ne semblait pas vieux. On ne sait pas vraiment ce qui s'est passé. C'est la première fois que je vois ça », souligne le chef aux opérations du SPIM, Robert Jeannotte.

Vincent Valentin, directeur régional pour la compagnie Otis Canada, n'a pu préciser hier les causes exactes de l'accident. « Nous faisons enquête. Quand nous aurons terminé, les résultats vous seront transmis », dit-il. M. Valentin a toutefois précisé que l'ascenseur était de type hydraulique et non mécanique comme ceux des grandes tours à bureaux. Il est donc actionné par un piston, sous la cabine, dit M. Valentin.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail a dépêché deux inspecteurs sur les lieux en fin d'après-midi hier. Les employés d'Otis présents au 405, rue Notre-Dame Est ont refusé de parler à *La Presse*.



PHOTO ALAIN ROBERGE, *La Presse* ©

L'un des deux blessés a été extrait de la cage d'ascenseur par les pompiers.

Pas de verdict au procès des policiers de Cowansville

Les jurés restent muets après une journée de délibérations sur le sort des trois agents de la SQ

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir délibéré toute la journée d'hier, le jury n'a pas rendu de décision au procès des trois policiers de la Sûreté du Québec de Cowansville accusés d'avoir tenté de faire tomber les accusations de conduite avec facultés affaiblies portées contre la fille de l'un d'eux.

Les sept hommes et cinq femmes sont revenus deux fois devant le juge Raynald Fréchette. La première fois, ils ont demandé s'ils pouvaient revoir les passages d'un des 19 témoins entendus durant le procès.

En apprenant, comme le veut la loi, qu'ils seraient obligés de réentendre le témoignage en entier, et non quelques extraits seulement, ils se sont poliment désistés et ont re-

pris le chemin de leur salle de délibérations.

Un peu plus tard, ils ont surpris un peu tout le monde en réclamant qu'on leur explique ce que veut dire l'expression « en cherchant à influencer » contenue dans l'acte d'accusation d'entrave à la justice. Comme il n'y a pas de définition légale de ce terme, le juge leur a donné la signification usuelle du dictionnaire.

Peu après 18 h hier, les jurés ont annoncé au juge Fréchette qu'ils étaient fatigués et mettaient fin à leurs délibérations. Celles-ci reprendront à 9 h ce matin.

Les accusés, Pierre-Yves Deragon, 45 ans, Pierre Boileau, 43 ans, et Marcel Brodeur, 51 ans, entourés de membres de leur famille, attendent impatiemment le dénouement du procès. D'un calme surprenant pendant les

cinq premières semaines, ils semblent plus nerveux à l'approche du verdict.

Ils sont tous trois inculpés de deux chefs d'entrave à la justice pour avoir tenté de court-circuiter le cours de la justice, en marge de l'arrestation de Sophie Brodeur sur les lieux d'un accident qui a fait trois blessés, à Sutton, dans la nuit du 1^{er} janvier 1997.

L'agent Deragon fait aussi face à deux accusations de fabrication et d'usage d'un faux rapport — celui remis à la Couronne cinq mois après l'accident —, tandis que Marcel Brodeur est accusé d'avoir tenté de vicier les procédures contre sa fille à l'aide d'un faux document d'alcootest qu'avait fabriqué un autre policier.

Les enjeux sont grands pour les policiers Deragon et Boileau qui risquent de perdre

leur emploi s'ils sont reconnus coupables. L'un est à l'emploi de la SQ depuis 11 ans et le second depuis 22 ans. Des plaintes disciplinaires et déontologiques sont pendantes contre eux. Quant à Marcel Brodeur, il a pris sa retraite juste avant le procès.

Deragon et Boileau sont suspendus depuis le 30 janvier 1997. En vertu de son contrat de travail, Deragon touche son plein salaire parce qu'il était en service lors des événements qui l'ont mené devant le tribunal. Les honoraires de son avocat sont défrayés par la SQ. Il devrait normalement avoir à les rembourser s'il est reconnu coupable.

Délégué syndical du poste de Cowansville, Boileau reçoit une demi-solde. Tout comme dans le cas de Brodeur, la SQ n'assume pas les frais de sa défense.

Absolution pour le vice-président du Comité de déontologie policière

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Reconnu coupable d'entrave au travail des policiers pour s'être montré entêté et arrogant lors de son arrestation pour conduite en état d'ébriété, le vice-président du Comité de déontologie policière du Québec, Jean Nadeau, a reçu hier une absolution conditionnelle de la cour municipale de Laval.

Au volant de son auto, le 2 juin 1998, M^e Nadeau avait attiré l'attention de deux policiers de Laval sur le boulevard Labelle. Les agents l'avaient suivi pour finalement l'intercepter à Rosemère. Il n'avait pas apprécié leur intervention et il avait résisté à son arrestation, tout en faisant état de la fonction qu'il occupait. Il a tout de même été conduit au quartier de détention pour y subir l'alcootest. Il a ensuite été accusé d'avoir conduit son auto avec les facultés affaiblies.

À la suite de sa comparution sous des chefs d'accusation d'avoir conduit avec les facultés affaiblies et d'entrave au travail des policiers, M^e Nadeau n'a plus siégé au tribunal où il est appelé à juger le comportement de policiers accusés d'avoir mal agi dans l'exercice de leurs fonctions. Même si le juge Bernard Caron lui a accordé l'absolution, comme suggéré par l'avocat de la défense, Pierre Poupard, il n'est cependant pas dit pour autant que M^e Nadeau va recommencer à siéger.

Le greffier et directeur administratif du Comité de déontologie policière, M^e Yves Renaud, a déclaré à *La Presse* que la décision appartient au Conseil des ministres. Il a précisé que le mandat de M^e Nadeau est de cinq ans et qu'il a été nommé le 3 février 1997. « Depuis les incidents en question, M^e Nadeau s'est vu confier des tâches administratives. C'est le conseil des ministres qui va décider de son sort », a précisé M^e Renaud.

Si M^e Nadeau ne trouble pas la paix pendant trois mois, comme le lui ordonne le juge Bernard Caron, il conservera dans ce cas un dossier criminel vierge, même s'il a été reconnu coupable d'entrave.

La poursuite avait aussi déposé contre lui une accusation d'avoir conduit un véhicule moteur avec les facultés affaiblies — il avait 179 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang —, et le tribunal l'a reconnu coupable. Pour cette offense, il a été condamné à une amende de 500 \$, ce qui lui donne un casier judiciaire.

Dans sa décision, le juge Caron a dit que l'inscription d'une condamnation sur un chef d'entrave au travail des policiers dans l'exé-

cution de leurs fonctions pourrait être de nature préjudiciable pour l'accusé. M^e Nadeau est reconnu comme un expert en relations de travail. Il a travaillé longtemps pour la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et il a été consultant à la Société de transport de Laval.

De son côté, la poursuite, dans ses arguments sur la sentence à imposer à l'accusé pour ce qui est de l'entrave, a insisté sur le fait qu'il était avocat et vice-président du Comité de déontologie policière de telle sorte que sa faute et sa responsabilité seraient plus grandes.

Pour le tribunal, Jean Nadeau était une personne irréprochable, mais il avait un problème d'alcool. Depuis les incidents du 2 juin 1998, il a maintenu sa sobriété après avoir opté pour une cure de désintoxication. « C'est donc dire, poursuit le juge Caron, que l'accusé s'est attaqué à la source du problème. »

Le tribunal a aussi rappelé que Jean Nadeau a vu ses déboires étalés dans les médias, ce qui n'arrive pas à toutes les personnes qui comparaissent devant les tribunaux pour des offenses de même nature. « Le poste qu'il occupe a certainement été déterminant dans la couverture médiatique de cette affaire », a ajouté le juge Caron.

Il ne faut pas oublier, souligne la cour, « qu'il a été mis aux arrêts pas les policiers, qu'il fut menotté, conduit au quartier de détention, contraint de s'exécuter à l'alcootest ».

Le juge s'est ensuite demandé si le poste de M^e Nadeau le rendait inéligible à l'obtention d'une absolution. « L'accusé ne serait pas la première personne en vue ou en autorité à bénéficier d'une telle mesure », dit-il.

Il cite ensuite le cas du directeur du Service de police d'Arthabaska coupable d'avoir été trouvé dans une maison de débauche alors qu'il n'était pas dans l'exercice de ses fonctions. Celui également de l'huissier Benoît Pelletier qui avait réclamé des frais auxquels il n'avait pas droit et qui avait également suivi une thérapie pour régler son problème de consommation abusive d'alcool. Il a également rappelé le cas de l'homme d'affaires Gilbert Rozon ayant plaidé coupable à une accusation d'agression sexuelle.

Le juge Caron en vient à la conclusion que l'octroi d'une absolution ne serait pas de nature à nuire à l'intérêt public.

En plus de l'amende de 500 \$, la cour a imposé à M^e Nadeau, après l'avoir absout de l'entrave, le versement de 500 \$ qui seront remis à la Maisonnée de Laval, un organisme qui oeuvre auprès des personnes ayant des problèmes de consommation de drogue et d'alcool.

QUI DIT NOËL DIT LES AILES



30% 40% 50%

et plus de réduction

Sur les collections Esprit, Mexx, Tommy Hilfiger, Ralph, Point Zero, Part two, In Wear et la Collection Les Ailes. Des idées cadeaux à des prix imbattables.

Marchandises sélectionnées.



Sous le sapin: La puce-à-porter

Avec ce certificat-cadeau électronique disponible en valeurs de 10 \$ à 500 \$, vous offrez choix et plaisir à ceux que vous aimez.

HEURES D'OUVERTURE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi au vendredi 9h30 à 21h

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesails.com



Je me fais plaisir

2806434

Montréal crée une banque d'emplois pour squeegees

GILLES GAUTHIER

Adoptant une attitude de tolérance et de compréhension à l'endroit des squeegees, l'administration Bourque créera à leur intention, avec des partenaires, une banque d'emplois correspondant à leurs habitudes de vie et à leur réalité.

Ces emplois ponctuels offerts sur une base journalière permettront

aux squeegees « qui veulent travailler de le faire dans le respect de leur cheminement », a-t-on expliqué dans une étude rendue publique hier et qui avait été commandée par le Service des Sports, des Loisirs et du développement social.

Cette banque, mise sur pied en concertation avec les milieux scolaire, commercial et industriel, pourrait voir le jour en avril pro-

chain et recevoir des subventions de Santé Canada et de Justice Canada notamment.

Le rapport de 101 pages recommande aussi qu'un soutien soit apporté aux squeegees qui veulent démarrer des projets spécifiques, sous forme coopérative par exemple. Il préconise par ailleurs la création d'un comité de travail « afin d'identifier des alternatives à

la judiciarisation des jeunes pratiquant le squeegeeing ». Elles visaient une diminution du nombre de causes entendues à la Cour municipale concernant des contraventions impayées par ceux qui nettoient les pare-brise.

L'étude affirme que l'élimination de ce « métier » est impossible, que la judiciarisation n'a pas d'effet dissuasif et qu'il est préférable d'enca-

drer la pratique. Un intervenant a expliqué qu'on voudra « civiliser » l'exercice de ce travail, répartir ceux qui l'exercent afin de réduire la concurrence, développer une attitude de tolérance, responsabiliser les jeunes, etc.

Sans le dire ouvertement, la Ville souhaite toujours que les squeegees disparaissent. L'approche et la méthode ont toutefois changé.

"Heure H" acier.

LE TEMPS DURE LONGTEMPS.

HERMÈS
PARIS

LUCAS

Chez OCRA
Sainte-Catherine et de la Montagne
(514) 849-3691

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

Barricadé avec un fusil à pétards

Un homme de 21 ans, qui menaçait d'ouvrir le feu sur tout ce qui bouge, a tenu les policiers de la CUM en haleine pendant plus de deux heures, hier soir, dans le quartier Côte-des-Neiges. Vers 17 h 40, le SPCUM a été demandé au 3330, avenue Van Horne, près de l'avenue De-celles, pour contrôler un homme agressif qui refusait de prendre ses médicaments. À l'arrivée des policiers, le suspect est sorti sur un balcon et a ouvert le feu en leur direction. Un grand périmètre de sécurité a été établi et au moins 80 personnes ont dû quitter leurs logements. L'homme de 21 ans s'est finalement rendu, vers 20 h 10, après avoir longuement parlementé avec les policiers. Clou de l'histoire : l'arme du suspect n'était en fait... qu'un fusil à pétards!

Chez YORK, le Boxing Day débute le 23 déc. jusqu'au 31 déc.

- Appareil APS ultracompact
- Objectif asphérique zoom 2x
- Fonction d'impression de la date
- Choix de 3 tailles de photos

Rabais de 30\$
299\$

Régulier 329\$

Avec étui, courroie et pile

REBEL G

- Appareil reflex 35 mm
- Objectif zoom EF 28-80 mm F3.5-5.6
- Mise au point auto. 3 points et mesure 6 zones
- 7 modes d'exposition
- Flash auto. incorporé

Rabais de 100\$
529\$

sur l'ensemble d'accessoires Rebel G

WP1

- Appareil haute performance résistant aux intempéries
- Modèle robuste et grand viseur
- Mise au point et flash automatiques
- Possibilité de macro

Rabais de 20\$
99\$

Régulier 119\$

Avec étui, courroie et pile

SURE SHOT 85 zoom

- Appareil compact automatique à zoom motorisé 2,2x AF
- Molette de commande de mode pour le réglage simplifié des fonctions
- Mode RT (Temps réel) pour une réponse instantanée de l'obturateur

Rabais de 20\$
189\$

Régulier 209\$

Ensemble Nuvis 300

- Zoom grand angle • Objectif haute performance zoom 3x • Changement de film en cours d'utilisation • Boîtier en acier inox
- Flash auto. intégré, réducteur des yeux rouges
- 3 tailles de photos

Rabais de 20\$
279\$

Régulier 299\$

Avec étui, courroie et pile

Ensemble Nuvis S

- Puissant zoom Nikon 3x • Mise au point auto. verrouillable • Zoom grand angle • Réducteur des yeux rouges • Changement de film en cours d'utilisation
- 3 tailles de photos
- Chargement et rembobinage auto.

Rabais de 50\$
379\$

Régulier 429\$

Avec étui, courroie et pile

Ensemble Pronea S

- Reflex supercompact et ultraléger
- Zoom 30-60 mm à mise au point auto.
- Flash escamotable
- 3 tailles de photos comprenant panoramique

Rabais de 30\$
519\$

Régulier 549\$

Ensemble Nuvis 200

- Zoom grand angle 24-48 mm
- Mise au point et exposition automatiques
- Chargement de film automatique

Rabais de 20\$
199\$

Régulier 219\$

Avec étui, courroie et pile

Ensemble ESPIO115G

- Zoom 3x 38-115 mm
- Flash auto. intégré
- Chargement et rembobinage automatiques

Rabais de 30\$
299\$

Régulier 329\$

Assez compact pour se glisser dans une petite poche

MZ-50 8-80 mm

- Cinq modes d'exposition
- Système de mesure multi-segments
- Mise au point automatique ultrarapide
- "Smart Flash" TTL avec réducteur de yeux rouges
- Viseur simple et dégagé

Rabais de 30\$
499\$

Régulier 529\$

FOTONEX 400

- Changement de film en cours d'utilisation
- Zoom Fujinon 4x • Mise au point auto. à infrarouge
- Réducteur des yeux rouges
- Macro auto pour gros plans
- Chargement de film auto.
- Option titrage

Rabais de 100\$
299\$

Régulier 399\$

Avec étui, pile et film

Ensemble Maxxum STsi 28-80 mm

- Compact et facile à utiliser
- Système de mesure multizones
- Flash rétractable avec réducteur de yeux rouges
- Avance automatique du film

499\$

Jumelles GRATUITES

Saint-Laurent aura son rave

HUGO DUMAS

Le rave Celebration 2000 des Productions 514 ne déménage pas à Laval et ne fusionne pas avec le party Apocalypse de Ray Junior. La fête techno du Nouvel An se déroulera, comme prévu, dans un ancien entrepôt du Club Price au 3600, boulevard Côte-Vertu, à Saint-Laurent.

Les Productions 514 devront cependant voir moins grand. La capacité d'accueil du Club Price se chiffre à 4 403 places. Et pas question d'y entasser un clubbeur de plus, car les promoteurs n'ont pas obtenu les permis requis pour permettre à 6 600 fêtards d'y danser toute la nuit. La vente d'alcool y sera interdite, faute de permis également.

Environ 3 000 billets pour Celebration 2000, au coût de 125 \$, ont déjà été vendus, indique l'avocat de 514, David Heurtel.

Les DJ Armand Van Helden, Junior Sanchez, Sneak, Ram et Mistress Barbara seront aux tables-tournantes dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, assure Me Heurtel.

Pas d'examen psychiatrique pour Jean-Guy Tremblay

Presse Canadienne
CALGARY

La Couronne n'a pu obtenir que Jean-Guy Tremblay, reconnu coupable d'avoir à maintes reprises maltraité des femmes, soit soumis à un examen psychiatrique.

La requête de la Couronne a été rejetée hier par le juge Scott Brooker de la Cour du banc de la reine, qui a condamné l'ex-Montréalais, la semaine dernière, sous plusieurs chefs d'accusation d'agressions et de harcèlement contre deux femmes de Calgary.

L'avocat récemment embauché par Jean-Guy Tremblay pour le défendre, Joe Markey, a déclaré que le juge avait pris la bonne décision en refusant l'évaluation psychiatrique.

Vendredi dernier, la Couronne a entrepris des procédures en vue de faire déclarer Jean-Guy Tremblay criminel dangereux, ce qui entraînerait son incarcération pour une période indéfinie.

Le juge Brooker a conclu que Tremblay, âgé de 36 ans, avait agressé son amie d'alors, Tamara Monilaws, chez elle et l'y avait retenue contre son gré à plusieurs reprises. Il a aussi conclu que Tremblay avait harcelé criminellement Mme Monilaws alors qu'elle était au travail, chez WestJet Airlines.

Le 20 janvier, la Couronne doit confirmer si elle ira de l'avant avec les procédures de déclaration du statut de criminel dangereux. Les procureurs doivent d'abord en demander l'autorisation au ministre de la Justice de l'Alberta.

Le centre numérique de Montréal

1344, rue Sainte-Catherine Ouest
près Crescent (en face d'Ogilvy)

INTERNATIONAL

YORK

23 déc. : 9 h à 21 h
24 déc. : 9 h à 17 h
26 déc. : 12 h à 17 h
27 au 31 déc. : heures régulières

874-0824

Valide jusqu'au 31 décembre 99

ÉCHANGES ACCEPTÉS

VISA **MasterCard**

Interac **AMERICAN EXPRESS**

PAIEMENT DIRECT

METRO GUY OU PEEL

La dinde de l'an 2000

NADINE FILION

collaboration spéciale

Simulations de production, systèmes informatisés reliés à des téléavertisseurs, prévisions annuelles et mise en marché quotidienne... le métier d'éleveur de dindes n'est plus ce qu'il était !

Yvon Landreville, de Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière, est l'un des 150 producteurs de dindes que compte le Québec. Ses 85 000 pieds carrés de bâtiments réservés à l'aviculture accueillent annuellement 500 000 poulets (destinés aux restaurants Saint-Hubert, casse-croûte Kentucky et emballages Flamingo), de même que 50 000 dindonneaux qu'il livre à temps pour Noël.

Fils d'agriculteur, il s'était pourtant destiné à une carrière de pilote de ligne. C'était avant qu'il ne découvre, à 17 ans, qu'il était daltonien. « J'ai alors entrepris deux grands voyages en Europe et, à mon retour, j'ai annoncé à mon père que j'achetais une ferme. »

En avril 1975, dans le rang Saint-Guillaume, à Saint-Jean-de-Matha, Yvon Landreville replonge au cœur de ce qu'il a toujours connu, tout en prenant soin de suivre, au rythme des saisons, les dernières percées technologiques. Elle est loin l'époque où, en famille, on montait à bord d'une carriole tirée par des chevaux pour se rendre chez le cultivateur du coin afin d'y faire l'acquisition d'une dizaine de dindonneaux.

Yvon Landeville raconte : « Pour qu'ils survivent au transport, on installait les oiseaux sur des briques chaudes. Une fois à la maison, on les glissait sous le poêle à bois, dans la cuisine. Et comme il y avait généralement autant de gamins que de poussins, chacun avait le sien. Certains dindonneaux, en grandissant, suivaient même les enfants à l'école... »

Et c'est justement lorsque les jeunes étudiaient que les parents s'occupaient de l'abattage. Consolation : des dizaines et des dizaines de kilos de viande congelée allaient assurer de copieux repas pendant toute l'année.

Dix mille dindes

« C'est différent aujourd'hui, rapporte M. Landreville. Au lieu d'acheter dix dindes, on en achète 10 000. Et elles viennent de bien plus loin que de la ferme voisine.

D'abord, les géniteurs sont reproduits en Ontario. Leurs oeufs, transportés dans des couvoirs québécois, donnent le jour à d'autres champions. Et pour donner un petit coup de pouce à la nature (après tout, un mâle pour une centaine de dindes ne satisfait pas toujours à

la tâche !), on insémine artificiellement les femelles, une par une. Le taux de fécondation des oeufs passe alors de 30 % à 65 %.

Lorsque les oeufs éclosent après 21 jours d'incubation, les poussins qui s'en extirpent sont dépêchés dans les 24 heures à la ferme de l'éleveur qui les a commandés. Petites boules de plumes fripées, les dindes deviendront, après 12 semaines, suffisamment fortes pour l'abattoir.

Dix jours avant Noël, Yvon Landreville ne comptait plus aucune dinde dans sa ferme ; toutes se trouvaient déjà sur les tablettes des supermarchés. Et alors que tous se préparent aux festivités de l'an 2000, l'éleveur de Saint-Jean-de-Matha reçoit 8000 autres dindonneaux qui garniront les tables de Pâques.

M. Landreville raconte sa dernière semaine de bœuf : « On n'a pas dormi pendant 36 heures. Après le départ des dindes de Noël, il a fallu nettoyer et désinfecter les granges de fond en comble. » À temps pour l'arrivée des dindonneaux de Pâques, dont les premières 48 heures d'existence sont cruciales. « Ils ne voient que de l'ombre et de la lumière, explique le producteur. Un simple bruit peut les attirer tous dans le même coin, où ils se pulvériseront à mort. On peut facilement perdre 1500 bêtes sur 10 000 de cette façon. Il faut donc continuellement se promener dans la grange pour les disperser. »

Acquis à un prix déjà fixé par la Fédération des producteurs de volaille du Québec (1,48 \$ cette année par tête de dindonneau), l'oiseau, une fois abattu, fera osciller la balance entre 4,5 et 5,5 kilos. À plus ou moins 1,40 \$ le kilo, l'éleveur peut-il s'enrichir ?

« Nos marges de profit sont minces, dit M. Landreville. Un centième de cent sur un kilo peut faire une différence de plusieurs milliers de dollars. »

Heureusement, chez Yvon Landreville, tout est informatisé, des prévisions annuelles, (« Je planifie mes dindeonneaux quatre ans à l'avance »), au contrôle de la moulée. La température dans les bâtiments connaît une brusque chute ? Le téléavertisseur sonne l'alarme. Le marché québécois de la dinde se modifie ? Vite, on adapte la commercialisation.

Selon la FPVQ, les consommateurs continuent d'acheter en moyenne deux dindes entières par année, mais depuis dix ans, s'offrent dix fois plus de « découpes », soit escalopes, cubes ou poitrines par exemple.

« On essaie de tout prévoir, de dire M. Landreville. Par exemple, les chaleurs de cet été pourraient avoir un effet domino en 2002, où l'on pourrait éprouver de la difficulté à obtenir suffisamment de poussins. Dans le métier, il faut prendre perpétuellement des décisions. Mes vrais patrons, ce sont les événements. »



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Yvon Landreville, que l'on aperçoit ici avec des dindonneaux d'un mois, est l'un des 150 éleveurs de la province qui contribuent à faire du Québec le deuxième producteur au Canada (23 % du marché), derrière l'Ontario.

Les employés de métiers signent avec Hydro

ROLI ANDE PARENT

ROLANDE TARENT
Presse Canadienne

Les représentants syndicaux des employés de métiers d'Hydro-Québec ont finalement signé hier l'entente de principe sur leurs conditions salariales intervenue le 27 septembre.

Les conditions salariales octroyées aux gens de métiers sont les mêmes que celles acceptées il y a quelques semaines par les deux autres groupes de travailleurs d'Hydro également représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Mardi dernier, à la suite d'assemblées syndicales tenues sur les lieux de travail, des employés de métiers s'étaient livrés à un saccage. Hydro-Québec a alors montré la porte à cinq employés de métiers et a imposé des suspensions de deux semaines à trois mois à dix autres. Vendredi et lundi, entre 250 à 300 employés de métiers ont appris qu'ils étaient suspendus pour une demi-journée.

Bien que le contrat de travail des employés de métiers soit maintenant signé, « Hydro-québec ne reculera pas sur la question des congédiements », a assuré une porte-parole patronale.

Le mois prochain, les gens de métiers recevront une augmentation de 1 % rétroactive à janvier 1999. S'ajoutera à cela une augmentation de 2 % pour l'an 2000.

Pour un Noël de rêve

**Jonc anniversaire
or 14k.**

25 points total	288\$
50 points total	488\$
1 carat total	888\$

**Diamant solitaire
sur platine**
Pureté VVS, couleur E

25 points total	1488\$
50 points total	4888\$
1 carat total	12888\$

**Bracelet
Tennis du
Millénaire**

Diamants sur
or 18k

Bracelet Tennis
Or 14k

1 carat	total	1188\$
2 carats	total	1988\$
3 carats	total	2988\$
4 carats	total	3988\$
5 carats	total	4988\$

Sondage
Léger & Léger

le Parchemin
JOAILLIER - ORFÈVRE - DEPUIS 1966

505 Sainte-Catherine Est, Métro Berri-UQAM (514) 845-5243
175 Sainte-Catherine Ouest, Place des Arts, (514) 849-8333

28115087

Voyagez

par

• Train • Autobus • • Métro •

à volonté

pour seulement

quelques dollars par jour !

Tarifs • Carte mensuelle TRAM et carte de trains*

En vigueur le 1^{er} janvier 2000.

	Ordinaire	Étudiants 18-21 ans ⁽¹⁾ Intermédiaire	Réduit ⁽²⁾
Zone 1⁽³⁾	47,00 \$	----	20,00 \$
Zone 2	60,00 \$	48,00 \$	33,50 \$
Zone 3	75,00 \$	60,00 \$	42,00 \$
Zone 4	88,00 \$	70,50 \$	49,50 \$
Zone 5	104,00 \$ 88,50 \$*	83,25 \$ 71,00 \$*	58,50 \$ 50,00 \$*
Zone 6	124,00 \$	99,25 \$	70,00 \$
Zone 7	145,00 \$	116,00 \$	81,00 \$
Zone 8	165,00 \$	132,00 \$	92,50 \$

(1) Tarif intermédiaire : pour avoir accès aux transports en commun, les étudiants à temps plein âgés de 18 à 21 ans doivent présenter la carte TRAM 18-21 ans en même temps qu'une carte d'identité avec photo émise par l'AMT, la STL ou la STRSM.

(2) Tarif réduit : 65 ans ou plus et écoliers de moins de 18 ans.

(3) Pour la zone 1, l'AMT adopte par référence le titre de transport de la STCUM, la CAM.

* Accès limité aux trains de banlieue de l'AMT seulement.

Également disponibles :
Les tickets-train, individuels ou en carnets de six.
 Parfaits pour les utilisateurs occasionnels de trains de banlieue !

La carte mensuelle d'une zone est toujours acceptée dans les zones portant un numéro inférieur.
 Plus de détails sur les horaires et les autres tarifs dans les différents points de vente, gares et terminus.

**Transport
en commun**

AMT
Agence métropolitaine de transport

Renseignements généraux :
 (514) 287-TRAM 1 (888) 702-TRAM (sans frais)
www.amt.qc.ca

Chez Photo Laplante,
 on franchit l'an 2000 à la vitesse de l'image.

259⁹⁵\$

Garantie 3 ans

Nikon® ZOOM 60

Appareil compact 35mm

Ensemble comprenant : étui, pile, film

- Puissant zoom 38-110mm macro
- Mise au point automatique avec blocage et position infinie
- Exposition automatique
- Manipulation du film entièrement automatique
- Flash automatique avec réducteur de l'effet des yeux rouges - Design compact fini champagne
- Viseur lumineux avec ajustement de la dioptrie
- Retardateur

Nikon® Zoom 210

Appareil compact 35mm

Ensemble comprenant : étui, pile et film

- Design compact et élégant avec zoom motorisé 38-70mm
- Mise au point automatique avec mémorisation
- Exposition, avancement et rebobinage du film automatiques
- Flash automatique avec réducteur de l'effet des yeux rouges
- Retardateur
- Avertisseur de mise au point trop rapprochée par blocage

Garantie 3 ans

149⁹⁵\$

Grand stationnement • Ouvert le dim. de 11 h à 17 h • Département d'articles usagés

photo A. Laplante INC.

foto source™

350 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL (QUÉBEC) H7G 2T8
 TÉL.: (450) 669-0595 • TÉL.: (450) 669-1631 • FAX: (450) 669-6285

2810059

Île de Montréal

L'EXPRESS
DU MATIN



Urgences débordées

■ Les urgences des hôpitaux de l'île de Montréal étaient toujours remplies à craquer hier. Le taux d'occupation des 17 salles d'urgence atteignait 182 %, selon la régie régionale, et 38 patients attendaient depuis plus de 48 heures. La situation était particulièrement critique dans les trois hôpitaux du CHUM, à Santa-Cabrin, à l'hôpital du Sacré-Coeur et à Maisonneuve-Rosemont.

Feu du millénaire

■ En prévision du Feu du millénaire, des essais pyrotechniques seront effectués ce soir à 19 h par les artificiers depuis le sommet du mont Royal. Pour des raisons de sécurité, la voie Camilien-Houde de même que le chemin Remembrance seront temporairement fermés à la circulation, soit à compter de 18 h 50 jusqu'à environ 19 h 20. Ces tests préparatoires aux grandes festivités du millénaire, à raison de cinq bombes aériennes de 300, 250, 200 et 150 mm, permettront, entre autres, de vérifier l'ampleur de la visibilité du spectacle pyrotechnique. La prestation aura lieu le 31 décembre, à minuit.

L'affaire Lizotte

■ Le conseiller municipal de Pointe Saint-Charles, Marcel Sévigny, croit qu'une enquête publique est devenue nécessaire dans l'affaire Lizotte. Ni l'enquête en cours de la Sûreté du Québec, ni l'enquête interne déclenchée par le directeur du service de police de la CUM « ne sauront faire complètement la lumière sur l'ensemble du dossier Lizotte », estime le conseiller Sévigny.

Samson toujours détenu

■ Marcel Samson, accusé du meurtre au premier degré de sa conjointe Ginette Roger, le 10 juin dernier à la maison d'hébergement pour femmes violentées *Le Coup d'Elle* à Saint-Jean-sur-Richelieu, continue d'être détenu, à la grande satisfaction des représentantes du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Après avoir entendu les éléments amenés en preuve par la Couronne hier, les avocats de Samson ont recommandé à leur client de se désister de sa requête de remise en liberté.

Rappel de sapins

■ Pour la sécurité de sa clientèle, Sears Canada demande aux clients qui ont acheté un arbre de Noël ou des décorations à fibres optiques d'en cesser l'utilisation dès maintenant. Les clients peuvent renvoyer la marchandise et être remboursés en totalité. Les arbres qui fonctionnent à piles et auxquels un transformateur ne peut être connecté ne comptent pas parmi les produits à risque.

Bénévoles recherchés

■ La STCUM recherche des bénévoles pour recueillir des dons dans le métro le 31 décembre à compter de 20 h et toute la journée du 1^{er} janvier 2000. L'argent recueilli sera remis à trois organismes qui viennent en aide aux personnes démunies : Intégration jeunesse du Québec, qui offre aux adultes de 18-30 ans sans emploi des services gratuits d'aide à l'emploi et des formations de courte durée orientées vers le marché du travail ; les Oeuvres de la Maison du père, qui procurent un gîte et des repas aux hommes itinérants de 24 ans et plus ; et au Garde-Manger pour tous, qui fournit gratuitement des repas chauds aux enfants de trois écoles du sud-ouest de Montréal. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Sylvie Bailargeon ou Sylvie Boyer au 598-7319.

Mort d'un bébé

■ Une fillette de six mois et demi a été retrouvée sans vie, tôt hier matin, dans un appartement de la 2^e Avenue à Lachine, dans le sud-ouest de l'île de Montréal. Appelés sur les lieux vers 7h30, les ambulanciers d'Urgences Santé ont découvert le bébé qui gisait sur le divan. Il était en arrêt cardiorespiratoire. La mère, âgée de 18 ans, et le père, qui a 23 ans, ont été interrogés par la police. Une autopsie doit être pratiquée ce matin.

Au tour de Saint-Laurent de geler les taxes municipales

Dorval et Roxboro annoncent de légères baisses

ÉRIC TROTTIER

La Ville de Saint-Laurent a annoncé à son tour, hier soir, un gel des taxes pour l'an 2000.

En présentant son budget, le maire Bernard Paquet a expliqué que les « bonnes finances » de la Ville — la deuxième en importance dans l'île de Montréal après Montréal, au plan de la richesse foncière — ont permis de conserver les taxes à leur niveau de 1999, en dépit du transfert du gouvernement Bouchard qui coûte huit millions à Saint-Laurent pour une troisième année consécutive.

Le taux de l'impôt foncier restera donc à 1,38 par 100 \$ d'évaluation, certes l'un des plus bas dans l'île de Montréal. Les propriétaires d'une maison évaluée à 125 000 \$ recevront, en janvier, un compte de taxes totalisant 1825 \$.

« C'est un budget qui montre la stabilité financière de Saint-Laurent. Nous augmentons nos dépen-

ses pour améliorer les infrastructures de notre technoparc, mais sans affecter les taxes ni la dette de la Ville, ce qui confirme que la firme new-yorkaise Moody's avait raison de nous accorder la cote A-1 », a expliqué à *La Presse* le maire Paquet depuis son domicile, puisqu'il se remet actuellement d'une « mauvaise grippe » subie le mois dernier (en son absence au conseil, c'est le conseiller René Dussault qui devait faire la lecture du budget, hier soir).

Après avoir présenté un surplus de trois millions de dollars en 1999, Saint-Laurent prévoit dépenser 160,9 millions en 2000, en hausse de 1,9 %. La Ville va notamment relancer le programme d'aide à la rénovation résidentielle. L'administration Paquet prévoit aussi investir sept millions dans la réfection de certaines artères et dans d'autres infrastructures municipales.

Comment Saint-Laurent arrive-t-

elle à dépenser plus sans hausser les taxes ? Simple : en développant sans cesse son parc industriel. Encore, cette année, Saint-Laurent (74 000 habitants) a battu tous les records en délivrant des permis de construction d'une valeur de 189 millions de dollars, soit 20 millions de plus qu'en 1998 et près de 80 millions de plus qu'en 1997.

Baisse de taxes à Dorval

D'autre part, le maire de Dorval (17 500 habitants), Peter Yeomans, a annoncé hier soir une légère diminution du taux de la taxe foncière, qui passe de 1,58 à 1,57 par 100 \$ d'évaluation. Sur une propriété unifamiliale évaluée à 125 000 \$, ce nouveau taux se traduira par un rabais de 14 \$ sur le prochain compte de taxes (qui devrait totaliser 1960 \$).

M. Yeomans a présenté un budget évalué à 63 millions de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport à 1999. L'expansion des secteurs in-

dustriel et commercial de Dorval a permis d'absorber « le plein impact » de la facture Trudel, de 3,2 millions par année à Dorval, sans affecter le compte de taxes, a indiqué le maire Yeomans.

La Ville de Roxboro (5 900 habitants) a aussi adopté un budget comportant une baisse de taxes, hier soir. L'administration du maire Ovide Baciu prévoit dépenser 5,5 millions en 2000, soit le même montant qu'en 1999, mais le taux d'impôt foncier passe de 1,84 à 1,81, en réduction de 1,5 %.

Enfin, à Beaconsfield (19 400 habitants), le maire Roy Kemp a déposé lundi soir un budget totalisant 26,7 millions, lequel se traduira par un gel du taux de taxation, à 1,72 du 100 \$ d'évaluation.

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a également annoncé un gel du taux de taxation, fixé à 1,30 du 100 \$ d'évaluation, en déposant son budget de 9,1 millions, lundi soir.

Rencontre du troisième type

PIERRE VENNAT

Laurence Deshaies a rencontré le père Noël, hier midi, à la station de métro Berri-UQAM. Le « vrai », avec sa barbe blanche, sa « bédaine », une poche rouge pleine de bonbons et son uniforme rouge. Laurence, six ans et demi, est un peu timide, mais bon, il avait l'air sympathique ce père Noël et puis elle était accompagnée de sa grande soeur Évelyne. Alors, elle s'est approchée.

Seulement voilà, le père Noël pose parfois des questions embarrassantes, comme par exemple si elle avait été sage (bien sûr qu'Évelyne l'avait été, elle est « toujours » sage), ou surtout ce qu'on aimerait recevoir comme cadeau. Laurence, elle, ne voulait pas que tout le monde sache ce qu'elle aimerait bien avoir. Alors elle s'est penchée vers le père Noël et elle lui a glissé à l'oreille un secret : elle aimerait avoir un porte-clefs Pikachu, un des nombreux produits Pokémon.

Le père Noël ne lui a rien promis, parce que des jouets Pokémon, il risque d'en manquer ! Il a rencontré plus d'une cinquantaine d'enfants, de deux à six ans, dont la quasi-totalité désirent des cassettes de jeux vidéo Pokémon ou quelque produit dérivé.

Bien sûr, il y a quelques exceptions. Ainsi, Alexandre Marinéz Macerola, quatre ans et demi, qui était accompagné de son oncle Francis, aimerait recevoir un « punching bag », car il rêve de devenir boxeur. Il désire également une cassette de *Cornemuse*, une autre émission de télévision favorite des enfants d'aujourd'hui.

La petite Linda Clardius, trois ans, qui était accompagnée de sa mère Lily et de son frère de sept



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Laurence Deshaies, qui était accompagnée de sa grande soeur Évelyne, a chuchoté son secret à l'oreille du père Noël, rencontré dans le métro. Le père Noël risque de manquer de Pokémons !

ans, Davensan, veut un toutou de Barney, le dinosaure. Mais Davensan n'en démord pas : pour lui, c'est la cassette de jeux vidéo Pokémon et rien d'autre.

Même souhait pour la douzaine d'enfants du Centre de la petite enfance Fleurs de Macadam, qui se suivaient, protégés par un cordon rose et accompagnés de deux gentilles éducatrices. Ils se sont tous mis à parler en même temps en voyant le père Noël, tout en se partageant la boîte de bonbons que le vieillard leur a remis.

Parce que dans un monde où

l'on dit qu'on ne croit plus à rien, les enfants, eux, croient au père Noël. Spécialement quand, comme hier midi, on tombe sur le « vrai », accompagné, en plus, d'un photographe. Non seulement on y croit, mais on n'en a pas peur. Les plus petits, comme Kassy Racicot, trois ans ou Angélique Galiano, deux ans, sont trop intimidés pour lui parler, mais ils lui font leurs plus beaux sourires.

Le père Noël, quant à lui, a eu bien chaud à l'heure du dîner dans cette station achalandée. Mais à voir le visage épanoui de tous ces

enfants, il s'est senti tout ragailardi ; une fois son sac de bonbons vide, il a repris heureux le chemin du journal où, en temps normal, il travaille comme journaliste.

Il a tout de même pris un coup de vieux : personne ne lui a demandé un livre, de *Caillou* ou autre, de crayons à colorier, de poupée Barbie, de blocs Lego et encore moins de train électrique. Pas même de paire de patins ou de chandail du Canadien. Les temps changent. Heureusement : la magie du temps des Fêtes demeure, qu'il neige ou pas.

Têtes d'affiche

■ Le dimanche 2 janvier 2000, il sera possible de se remémorer les débuts de la Révolution tranquille tout en savourant un verre de vin dans l'ancienne demeure de Paul Sauvé. En effet, grâce à la fondation Maison et Jardins Chénier-Sauvé, une commémoration du 40^e anniversaire de la mort de Paul Sauvé, l'homme du « désormais » et ancien premier ministre du Québec, est organisée. Après 30 ans de vie politique, Paul Sauvé prit brièvement la succession de Maurice Duplessis, lançant en quelque sorte la Révolution tranquille. Par la même occasion, ses anciens collègues et amis pourront déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe à l'entrée du cimetière de Saint-Eustache. La maison de l'ex-premier ministre accueillera également les visiteurs le jeudi 6 janvier pour un 5 à 7 (vin et galettes des rois). La fondation Maison Chénier-Sauvé est un organisme sans but lucratif voué à la conservation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel du Québec. Cette fondation vise ainsi la sauvegarde de ces importants atouts de notre culture pour les générations futures tout en stimulant l'intérêt du public pour les personnes ayant vécu dans ces lieux. Informations : (450) 473-0149.

■ ■ ■

■ Plus de 85 boîtes de denrées ont été amassées grâce au concert de Noël donné par les membres du Choeur Pratt & Whitney Canada, par ceux de l'Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie et par les Chanteurs de la Place Bour-

get. Près de 900 personnes ont assisté au concert qui avait pour objectif d'aider les personnes défavorisées de la Rive-Sud de Montréal. Les 85 boîtes de nourriture remises par Pratt & Whitney Canada au comité « Opération paniers de Noël », un regroupement de paroisses et d'organismes de Longueuil, permettront de secourir environ 300 familles.

■ ■ ■



Jacques Orhon

■ Le vin et la musique réjouissent le cœur. Cet adage résume bien la soirée de dégustation de prestige qui s'est tenue en novembre dernier au club Saint-James de Montréal. Près de 200 personnes ont dégusté une sélection de vins et de fromages fins et, par la même occasion, ont participé au soutien du développement et du rayonnement de l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal. Résultat : 40 000 \$ ont été amassés lors de cette troisième collecte de fonds. Présidée par Pierre J. Blouin, premier vice-président, approvisionnement et logistique, chez Bell Canada, cette dégustation était commentée par Jacques Orhon, professeur, auteur et président de l'Association canadienne des sommeliers professionnels et vice-président de l'Association de la somellerie internationale.

■ ■ ■



Guy Berthiaume

■ Guy Berthiaume occupera dorénavant le poste de directeur de la Maison des étudiants canadiens. M. Berthiaume possède une longue expérience de l'administration et du développement universitaire dont il saura faire profiter la Maison. Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de Paris VIII, il occupait, jusqu'à sa nomination, le poste de directeur du Bureau de développement des partenariats de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Fondée en 1926 par le sénateur Marcellin Wilson, la Maison des étudiants canadiens est gérée par une fondation privée. Située dans le parc de la Cité internationale universitaire de Paris, elle accueille plus de 150 Canadiens qui étudient aux 2^e et 3^e cycles ou qui font des stages de recherche ou d'enseignement dans un environnement favorisant les échanges avec une trentaine d'autres maisons nationales.

■ ■ ■

■ François Boisvenue, diplômé du département de mathématiques, a été élu président de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal. Ainsi, M. Boisvenue devient la 47^e personne à occuper ce poste depuis la fondation de l'As-

sociation en 1934.

■ ■ ■



M^e Luc Lavigne

■ La fondation des Ailes de la mode, présidée par M^e Luc Lavigne, a remis un chèque de 5 000 \$ à l'école Giant Steps. Cet établissement a développé un programme pédagogique et thérapeutique qui donne aux enfants atteints d'autisme la chance de se réaliser. À l'aide d'un partenariat entre Giant Steps, les parents et la communauté, Giant Steps tente d'effectuer l'intégration de ses étudiants dans les écoles de quartier et dans leur communauté. Les 5 000 \$ de la fondation des Ailes de la mode serviront à payer les thérapies des enfants autistes.

■ ■ ■

■ La fondation Erika Laflamme aide les jeunes en difficulté par l'intermédiaire d'organismes reconnus. Le mois dernier, Suzanne Charrest, directrice de l'Envol, a reçu un chèque de 5500 \$ des mains de Collette Laflamme Ménard, présidente de la fondation. Cette dernière a aussi remis un chèque de 4 500 \$ au directeur du Carrefour Jeunesse Longueuil Rive-Sud.

Envoyez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7 rue Saint-Jacques
Montréal H2Y-1K9

Île de Montréal

Les soeurs du Bon-Pasteur rachètent le Marché central

ÉRIC TROTTIER

Les soeurs du Bon-Pasteur sont re-devenues propriétaires du Marché central.

Après la retentissante faillite du Marché central dans laquelle les soeurs ont perdu 80 millions en 1997, voilà que ces dernières viennent de conclure une transaction avec le syndic de faillite dans le but de racheter tous les actifs du marché situé à l'angle de l'autoroute Métropolitaine et du boulevard L'Acadie.

La transaction a été conclue le 14 décembre, a indiqué hier un porte-parole de la Fiducie du Marché central métropolitain, Raymond Dicaire. « Les soeurs ont acquis l'ensemble des créances, incluant les hypothèques légales; elles ont aussi conclu des ententes avec tous les grands créanciers, comme Hydro-Québec », a dit M. Dicaire, qui n'a pas précisé les sommes mises en cause.

Propriétaires du Marché central, les soeurs du Bon-Pasteur avaient dû exiger sa mise en faillite en 1997 après avoir constaté que le marché avait accumulé pour 160 millions de dettes et que des détournements de fonds avaient été commis à leurs dépens par les anciens administrateurs du marché. Le promoteur immobilier Jean-Alain Bisaillon et l'avocat Jean-Pierre Cantin, qui étaient les conseillers des soeurs jusqu'à la faillite du marché, ont été accusés le mois dernier relativement à cette affaire, pour vol, détournement de fonds et fraude de plus de 20 millions à l'endroit des religieuses.

Maintenant que les soeurs du Bon-Pasteur sont redevvenues propriétaires du marché, par le biais de leur fiducie, le développement du vaste complexe commercial, stoppé depuis deux ans, pourrait reprendre prochainement. « Nous étudions différents scénarios pour redévelopper le marché », a expliqué M. Dicaire, en précisant qu'il reste près de 850 000 pieds carrés de terrain à y développer.

« Plusieurs groupes nous ont approché, mais nous leur avons demandé de nous laisser un peu de temps, jusqu'en janvier. »

Le syndic de faillite tentera par ailleurs de récupérer l'immeuble situé au sud-ouest du marché qui avait été construit pour abriter une dizaine de salles de cinéma. Jean-Alain Bisaillon est propriétaire de la moitié du terrain sur lequel l'immeuble a été bâti, mais le syndic estime que sa propriété est illégale. Si les tribunaux donnaient raison au syndic, le marché central pourrait dès lors terminer la construction du cinéma, le seul dans tout le nord de Montréal.

Les 260 cols blancs d'ADM reportent encore leur grève

HUGO DUMAS

La grève des 260 employés cols blancs des Aéroports de Montréal (ADM), qui plane depuis cinq jours sur Mirabel et Dorval, a de nouveau été reportée de 24 heures, en début de soirée hier.

Toujours en présence du conciliateur Jacques Lessard, les syndicats, affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada, et la direction d'ADM ont parlementé pendant environ cinq heures hier.

Ils doivent se pointer à la table de négos dès 9h30 aujourd'hui.

Les employés des aéroports qui menacent de débrayer travaillent aux kiosques d'information, aux stationnements et dans les bureaux d'ADM. Si les pourparlers achoppent, ils déclencheront la grève à minuit ce soir, à quelques jours de Noël, une période où les aéroports grouillent d'activité. ADM et le syndicat ont refusé hier de commenter les progrès de la négociation.

« Les deux parties continuent de se parler. Normalement, c'est toujours encourageant quand des gens se parlent », dit le président du syndicat des cols blancs, Gérard Belloc. « Tant qu'il y a des négociations, il n'y aura pas de grève », commente la porte-parole d'ADM, Marie-Andrée Bastien.

ADM offre une augmentation salariale de 7,5 %, étalée sur trois ans, à ses syndiqués. Le syndicat rétorque que les employés d'autres aéroports du pays ont arraché récemment des hausses variant de 10 à 14 %.

Montréal dépensera deux millions pour marquer l'arrivée du nouveau millénaire

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal dépensera deux millions, principalement sous forme de subventions, pour des activités qui marqueront le nouveau millénaire.

Un festival de musiques religieuses du monde organisé par l'impresario Samuel Gesser, le rituel du partage du blé chez les italo-phones originaires d'Itali à la paroisse Saint-Simon-Apôtre ou la cinquième édition du « festival du bac vert » dans Villieray font partie des projets retenus par l'administration.

Ces événements petits et grands s'étaleront sur toute l'année prochaine, mais le passage à l'an 2000 sera souligné: opération « portes ouvertes » (15 000 \$) du maire Pierre Bourque à l'hôtel de ville de 22 h à 1 h 30 dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, feux d'artifice tirés du mont Royal à minuit (150 000 \$), nuit du jazz au Palais des congrès (50 000 \$) et danse sur la place Jacques-Cartier (15 000 \$) constituent les manifestations subventionnées par la Ville.

Le module des communications de la Direction générale a dépensé 15 000 \$ pour le design du logo Montréal 2000 et pour les 200 oriflammes qui l'affichent le long des rues.

Des subventions de 1,7 million sont octroyées pour 136 projets sur le thème des Quartiers de Montréal, an 2000. Ils sont groupés sous en deux volets: Partager la fête, un programme à caractère local qui octroie un maximum de 5000 \$ par proposition, et Agir pour l'avenir, qui donne jusqu'à 75 000 \$ pour un événement ou des travaux d'aménagement.

Ceux qui reçoivent le maximum: l'Association pour la promotion de la Petite-Italie (amélioration du parc de la Petite-Italie, éclairage décoratif de l'église Notre-Dame-de-la-Défense), Initiatives Rosemont (mise en valeur de la rue Masson, restauration de l'église Saint-Esprit), Société d'animation de la promenade Belrive (aménagement d'une scène permanente) et l'Éco-quartier Pointe-aux-Trembles (amphithéâtre dans le parc Clémentine-de-la-Rousselière).

L'administration donne aussi 75 000 \$ à la Corporation Saint-Laurent pour l'aménagement du pourtour sud-est du dépotoir de l'ancienne carrière Miron. Sans doute utile, mais le lien avec le nouveau millénaire est difficile à établir.

Par ailleurs, la Ville dépensera largement (plus d'un million) pour la présentation des « Mosaïcultures internationales Montréal 2000 », mais un porte-parole a soutenu qu'il ne s'agissait pas, malgré son nom, d'un projet du millénaire, parce qu'il aurait pu avoir lieu en 2001 ou une autre année. Pourtant, cet événement reçoit la plus grosse subvention (3,2 millions) au Québec dans le cadre du Programme fédéral des partenariats du millénaire du Canada.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Les mal-logés craignent de se faire passer un sapin

Des membres du POPIR et du projet Saint-Charles se sont rendus hier au bureau du député fédéral de Verdun/Saint-Henri, Raymond Lavigne, pour lui remettre une pétition réunissant quelque 1200 signatures. Les deux comités logement du sud-ouest de Montréal demandent à Ottawa de réinvestir dans la réalisation de logements sociaux de type HLM, coopératif et sans but lucratif. Les mal-logés du sud-ouest ont aussi remis au député un sapin de Noël symbolisant les surplus budgétaires, évalués pour les cinq prochaines années à 95 milliards.

NOËL 1999

DU SENTIMENT

... AU GESTE

LE TRENTE ET UN

CHEMISE coton fil à fil 39.⁹⁵

Une économie de 50% sur une chemise indispensable en pur coton, facile à coordonner avec ses coloris mode de charbon, chocolat, taupe, bleu, raisin ou blanc pur. 15 à 17 1/2. Rég. 80.00*

DUO bas plein air 9.⁹⁹

Un cacaou exclusif du 31. Tricot léger coton, laine et nylon qui absorbe l'humidité et procure un confort douillet. Emballage de deux paires en gris et naturel ou gris et olive. Taille unique.

CHEMISE flanelle carreaux 19.⁹⁹

Une exclusivité du 31. Une économie de 50% sur une chemise pur coton, co. boutonné, une poche plaquée. Carreaux variés en tons dominants de vert, bleu, gris, marine. P.m.g.t. Rég. 40.00*

BLOUSON cuir aviateur 449.⁹⁵

Un authentique, coupé dans un cuir patiné robuste et souple. Col amovible en mouton frisé, grandes poches plaquées à rabat, soufflet aux épaules. Chocolat foncé. 38 à 46. Rég. 595.00*

Le certificat cadeau Simons: Le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche! Disponible à toutes nos caisses.

la maison

simons

QUÉBEC

PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC

MONTRÉAL

977 RUE STE-CATHERINE OUEST

SHERBROOKE

CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES BUREAUX D'AFFAIRES: Montréal

mercredi 22, jeudi 23 de 10h00 à 21h00, vendredi 24 de 10h00 à 17h00, samedi 25 décembre fermé, dimanche 26 décembre ouverture dès 13 heures

Laval/Laurentides

La multiplication des guignolées crée une confusion dans le public

LILIANNE LACROIX

Alors que les dirigeants de Moisson-Lanaudière déplorent la multiplication des guignolées qui a contribué à réduire leurs dons et se désolent devant leurs tablettes à moitié vides, d'autres organismes de distribution de nourriture ne semblent pas avoir trop souffert de la compétition.

« On travaille tous pour la même cause. L'important, c'est qu'on en parle le plus possible pour que les gens soient conscients des problèmes et des besoins », déclare Kathleen Gagnon, directrice du Centre de bénévolat de Laval, qui distribue la plus grande partie des paniers de Noël offerts sur ce territoire.

Malgré des entrées récentes de vivres de la Guignolée Pierre Péladeau et de l'Association des banques alimentaires qui ont transité par Moisson-Montréal, l'organisme régional de distribution avant de se rendre à Moisson-Lanaudière, Yvon Vanier estime que son organisme affiche toujours un « manque à gagner ».

« Le problème, c'est le manque de transparence, dit-il. J'ai encore l'impression que notre région n'a

pas son dû de 6 % et qu'il en sort plus de la région en dons qu'on en reçoit. Mais c'est une impression qu'on ne peut vraiment vérifier. Il serait peut-être temps de revenir à une structure régionale. Pourquoi des vivres donnés dans Lanaudière vont-ils transiter par Montréal pour revenir ensuite à Lanaudière ? »

Manque d'effectifs

Le manque d'effectifs à Moisson-Montréal, qui assure la distribution régionale de tout l'Ouest du Québec, rend l'organisme difficile à gérer, estime-t-il. « Chose certaine, les vivres reçus ne pourront suffire aux 3000 familles inscrites dans la région. » Moisson-Lanaudière assure la redistribution des produits aux organismes d'entraide locaux qui confectionnent ensuite les paniers.

À Moisson-Montréal, Marcèle Lamarche réfute toute accusation de partialité. « Toutes les régions ont leur juste part mais, même si les dons sont demeurés à peu près stables, aucune ne réussit à satisfaire à toutes les demandes. » Selon elle, l'existence de plusieurs guignolées majeures (Pierre-Péladeau, Saint-Vincent-de-Paul, Radio-Canada et Jeunesse au Soleil) sans compter

toutes les initiatives locales n'ont pas d'effet négatif, au contraire. « Leur visibilité crée de l'émulation et force le public à penser aux gens en difficulté. »

Mme Lamarche admet toutefois que les problèmes dans l'industrie du camionnage rendent difficiles le transport de certaines denrées particulièrement entre Toronto et Montréal.

Si elle se réjouit de l'existence de plusieurs guignolées, Mme Gagnon estime toutefois que leur multiplication crée une certaine confusion dans le public. « Dans certaines épiceries, j'ai vu des boîtes de quatre organismes différents. Les gens sont un peu mêlés. »

À la Société Saint-Vincent de Paul, dont le service de distribution est installé dans chaque paroisse, la plus récente guignolée a probablement été aussi fructueuse que par le passé, estime M. Beaucage. « Les chiffres ne seront disponibles qu'en janvier, mais il n'y a sûrement pas eu de baisse significative », dit-il.

D'une moyenne de 90 \$, la valeur des paniers confectionnés par les bénévoles de la Saint-Vincent de Paul varient environ de 40 \$ à 130 \$ selon la grosseur et la composition des familles démunies.

Le mouvement de désaffiliation gagne la Cité de la Santé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le mouvement de contestation qui touche la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) s'est propagé à la Cité de la Santé de Laval où un mouvement de désaffiliation est amorcé.

Insatisfaits de la tournure des événements avec la FIQ, les 900 infirmières et infirmiers de cet hôpital ont en effet donné le mandat à leurs dirigeants syndicaux d'entreprendre une démarche pour se retirer de cet organisme.

Selon la présidente intérimaire du syndicat de la Cité de la Santé, Louise Paquette, l'insatisfaction est à son plus haut niveau. Une première motion de désaffiliation avait été déposée à l'hiver 1998-99, mais en fin de compte, il avait été convenu de donner une dernière chance à la FIQ. « Cet été, on nous a fait le même coup qu'en 1989. On nous a entraînés en grève et nous n'avons pas eu de protocole de retour au travail comme promis. Nous n'avons pas de convention collective négociée et signée et nous nous retrouvons avec une dette individuelle de 447 \$ », a indiqué Mme Paquette.

Avant que ce syndicat quitte la FIQ, il y a encore quelques étapes à franchir. Il y aura une assemblée générale après les Fêtes pour les infirmières et infirmiers de la Cité de la Santé. Par la suite il y aura une consultation populaire auprès de tous.

« Nous ne savons pas encore si nous allons joindre les rangs de la CEO ou de la CSN, nous regardons. Il se pourrait aussi que l'on devienne un syndicat indépendant. Nous donnons actuellement 300 000 \$ annuellement à la FIQ, avec ce montant nous pouvons nous offrir un négociateur ou autre spécialiste », a mentionné Mme Paquette lors d'un entretien téléphonique.

Selon des informations obtenues, plusieurs syndicats d'infirmières et d'infirmiers de l'ouest de l'île de Montréal songeraient à quitter la FIQ. Il en serait de même pour celui de l'hôpital de Saint-Eustache.

Condamné à 8 ans pour escroquerie

Agence France-Presse
VARSOVIE

Le tribunal régional de Varsovie a condamné mardi un Canadien de 47 ans, Jason Dallas, à 8 ans de prison pour avoir, en 1992, extorqué à des sociétés et des paysans polonais des produits alimentaires pour près de 10 millions de dollars.

Dallas a été écroué en Pologne après avoir été extradé de Suisse en 1996, en vertu d'un mandat international. La justice polonaise avait en vain tenté auprès du Canada l'extradition de son associé Robert Palm.

Leur société, Advance Capital Services Corporation, avait vendu en 1992 dans les pays de l'ex-URSS des pommes de terre et de la farine fournies par 70 sociétés et 25 000 fermiers, par l'intermédiaire de la société polonaise Hod-Impeks.



LE CHOIX ROYAL

Rien à payer avant 4 mois MÊME PAS LES TAXES!

GRATUIT
Papier parchemin à l'achat d'une plume fontaine

Une sélection d'articles Mont Blanc :
• porte-clés • boutons de manchette
• épingle à cravate • porte-monnaie
• porte-documents • ceinture

Une seule adresse
7139, rue Saint-Hubert (514) 277-3127
(angle Jean-Talon) Montréal www.bijouterieroy.com
Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 10h à 21h
vendredi : 10h à 17h

MONTBLANC
THE ART OF WRITING
A votre service depuis 1956

BIJOUTERIE le roy
Joailier Diamantaires



CONSULTATION GÉNÉRALE

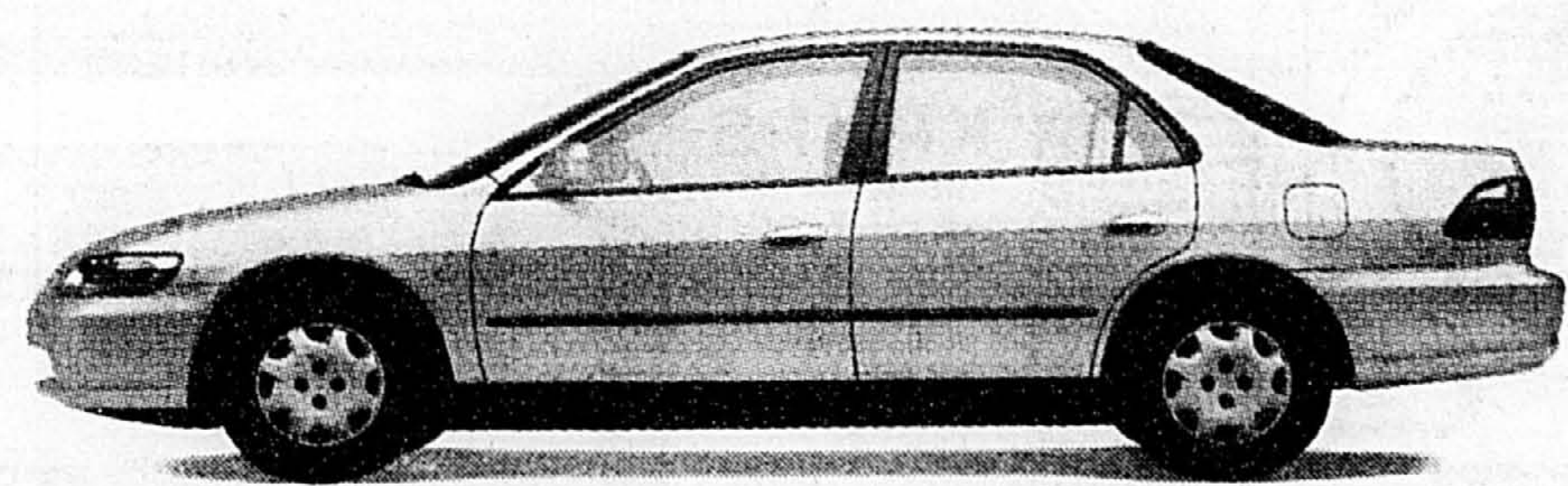
AVANT-PROJET DE LOI INTITULÉ
LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

La Commission des institutions est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 1^{er} février 2000 dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé *Loi sur la sécurité incendie*. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 24 janvier 2000.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :
M. Christian A. Comeau, secrétaire de la Commission des institutions, Edifice Honoré-Mercier,
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 3.29, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : ccomeau@assnat.qc.ca



Faites-vous un cadeau!

LOCATION EN TÊTE

298 \$*

PAR MOIS, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.
LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 3 000 \$
P.D.S.F. DE 25 300 \$
BOÎTE AUTOMATIQUE INCLUSE

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE



RÉVOLUTIONS DU NOUVEL AN

HONDA

Berline Accord LX 2000

La berline Accord 2000 va au-delà du simple raffinement d'une idée, elle réinvente l'expression d'une voiture déjà imposante. Meilleure en tout, elle a tout pour bien faire tout ce que vous voulez : le prix avantageux de la DX de 135 chevaux, la polyvalence de la LX de 150 chevaux ou le grand luxe de la EX de 150 ou 200 chevaux à dispositif VTEC. Vous avez aussi le choix de l'un ou l'autre de nos excellents programmes de location qui vous procurent, par exemple, l'Accord LX dotée d'une foule d'équipements de série tels l'antiblocage des freins (ABS), deux coussins gonflables à l'avant (SRS), la climatisation, les glaces électriques et une radiocassette AM/FM stéréo. Une berline Accord a attiré votre attention ? L'ingéniosité de Honda la retiendra.

*Offre de location-bail faite par Honda Canada Finance Inc., S.A.C., et portant sur la berline Accord LX (modèle CG56+YE) 2000 neuve. Mensualité de 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 17 304 \$. Versement initial ou échange équivalent de 3 000 \$. Première mensualité et dépôt de garantie de 375 \$ exigibles. Taux annuel de location de 5,8 %. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Informez-vous auprès d'un concessionnaire.

†P.D.S.F. de la berline Accord LX (modèle CG56+YE) 2000 neuve. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous auprès d'un concessionnaire.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



HONDA
CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

Venezuela: des villages entiers ont disparu

Peut-être 50 000 victimes et plus de 200 000 personnes ont été évacuées

Agence France-Presse
CARACAS

Les pluies torrentielles et les glissements de terrain ayant frappé le Venezuela la semaine dernière pourraient avoir fait de 30 000 à 50 000 morts et ont entraîné l'évacuation de plus de deux cent mille personnes sur le seul littoral caribéen au nord de Caracas.

De 30 000 à 50 000 personnes pourraient avoir péri, même si le bilan exact « ne sera jamais connu », a déclaré hier à l'AFP le directeur de la défense civile Angel Rangel, soulignant que « des villages entiers ont disparu, sont ensevelis sous la boue ».

« Le nombre exact de personnes qui sont mortes ne sera jamais connu. Nous parlons de milliers et de milliers. Ce peut être de 30 000 à 50 000, » a-t-il estimé, en mentionnant le village de Carmen de Uria, situé dans un des secteurs les



PHOTO REUTERS

L'État de Vargas, situé à 30 km au nord de Caracas et où vivaient quelque 500 000 personnes, a été le plus affecté par les pluies torrentielles, qui ont provoqué de gigantesques glissements de terrain, emportant les bidonvilles construits à flanc de montagne.

plus touchés de l'État touristique de Vargas, sur le littoral caribéen, et où sur 3500 maisons, il n'en reste qu'une centaine.

L'État de Vargas, situé à 30 km au nord de Caracas et où vivaient quelque 500 000 personnes, a été le plus affecté par les pluies torrentielles, qui ont provoqué de gigantesques glissements de terrain, emportant les bidonvilles construits à flanc de montagne, dans la nuit du 15 au 16 décembre.

Le ministre de la Défense, Raul Salazar, a pour sa part annoncé hier que plus de 200 000 personnes ont évacué, par leurs propres moyens ou à l'aide des équipes de secours, le littoral caribéen proche de Caracas.

Au total 135 000 personnes ont quitté la zone côtière de l'État de Vargas, nombre d'entre elles par leurs propres moyens, et 70 930 autres, isolées par les glissements de terrain ou les inondations, ont dû être secourues, a précisé le ministre.

M. Salazar a assuré que les opérations de recherche par terre et par mer, pour tenter de retrouver des survivants, se poursuivraient maison par maison jusqu'à ce que commence la reconstruction de cette zone qui « prendra une dizaine d'années ».

De son côté, le président Hugo Chavez a annoncé que le gouvernement allait lancer, après les opérations de secours aux victimes, d'importants travaux dans les régions, autres que l'État de Vargas, également affectées par les inondations.

« Nous entrons dans la seconde phase, la plus stratégique qui implique la remise en état des routes, des transports publics, des établissements dans ces zones qui ont aussi été affectées par les inonda-



PHOTO AP

Dans le cimetière des quartiers sud de Caracas, des militaires et des travailleurs ont préparé des dizaines de tombes, attendant l'arrivée de nouveaux cadavres.

tions », a-t-il déclaré aux journalistes.

Outre l'État côtier de Vargas, l'État de Miranda, limitrophe de Caracas, l'État pétrolier de Zulia, dans l'ouest du pays, l'État voisin de Falcon et l'île touristique de Margarita, dans le nord-est de Caracas, ont également subi d'importants dégâts.

Selon les milieux économiques vénézuéliens, le coût de la reconstruction serait sur une période de deux ans de 15 à 20 milliards de dollars, crédits publics et privés confondus.

Ce montant incluerait les frais de remise en état des infrastructures publiques, du logement, du réseau routier, des réseaux d'alimentation en eau et en électricité et des télécommunications.

Les secours sont toujours mobili-

sés massivement, hélicoptères et navires de la Marine évacuant les survivants des régions les plus touchées sur le littoral, tandis que les sauveteurs, équipés d'engins de chantier, retournent des tonnes de boue pour tenter de dégager des corps.

La sécurité et la prévention des épidémies sont devenues les priorités de l'armée dans l'État de Vargas, où, près d'une semaine après la catastrophe, des milliers de cadavres putréfiés sont encore prisonniers de la boue.

Sur l'une des plages de Vargas, des ouvriers se préparaient hier à incinérer les cadavres putréfiés, car, la boue ayant quasiment tout recouvert, les autorités ont jugé impossible de creuser des tombes.

Dans le cimetière des quartiers sud de Caracas, des militaires ont

préparé des dizaines de tombes, attendant l'arrivée de nouveaux cadavres.

Le littoral caribéen avait des airs de *no man's land* après le chaos, avec des centaines de maisons ornées des décorations de Noël, mais à moitié enterrées dans la boue, des voitures aplaties, des arbres arrachés et des débris de meubles éparpillés.

Quelque 170 hommes du Génie tentaient d'ouvrir une voie terrestre entre La Guaira, capitale de l'État de Vargas et principal port du pays, et la localité encore isolée de Los Caracas, tandis que l'exode des survivants se poursuivait, quoique de moindre ampleur que les jours précédents.

Sécurité et salubrité: les priorités de l'armée

Agence France-Presse
MACUTO

La sécurité et la prévention des épidémies sont devenues, hier, les priorités de l'armée vénézuélienne dans l'État de Vargas, dans le nord de Caracas, dévasté par les pluies.

Près d'une semaine après les glissements de terrain qui ont enseveli le littoral caribéen dans la nuit du 15 au 16 décembre, des milliers de cadavres putréfiés sont encore prisonniers de la boue.

Maritza de Matos, 46 ans, attend sur le bord de ce qui fut la route côtière, afin que quelqu'un l'emmène loin de Macuto à 30 km au nord de Caracas, loin de cette terre désolée. A présent qu'elle a retrouvé son mari et son fils, sains et saufs, elle ne veut plus rester.

« Tout est à point pour une épidémie, il y a trop de morts », explique-t-elle à l'AFP.

À quelques mètres de là, git le cadavre d'un homme en état de décomposition avancée, à moitié enseveli dans la boue, mais dont les mains agrippent encore la porte de sa maison, et autour duquel rôde un chien errant. Des hélicoptères de l'armée, qui survolent la zone, laissent tomber des centaines de tracts donnant des conseils de sécurité et de salubrité aux survivants.

RAYMOND WEIL

GENEVE

Au fil du temps

Bijoutier agréé RAYMOND WEIL

EVEREST

CHERBAKA

Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950

8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)

H2M 1R9 (514) 388-5358

CRÉMAZIE

CONSULTATION GÉNÉRALE

AVANT-PROJET DE LOI INTITULÉ
LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

La Commission des institutions est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 1^{er} février 2000 dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé *Loi sur la sécurité incendie*. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 24 janvier 2000.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Christian A. Comeau, secrétaire de la Commission des institutions, Édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 3/29, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : ccomeau@assnat.qc.ca

COMME UNE...

La A4 quattro. On prévoit 15 cm de neige. Ça vous fait rire. Votre A4, avec sa mordante traction intégrale quattro^{MD}, vous permettra d'apprécier davantage la poétique matière blanche. Vous négociez les virages et attaquez les côtes pendant que tout le monde sera encore planté devant la télé pour regarder la météo. De quoi chanter à tue-tête : C'est l'hiver ! C'est l'hiver ! C'est l'hiver !

DE SÉRIE AVEC CHAQUE AUDI : TROIS ANS OU 80 000 KM DE SERVICES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE GRATUITS.

*Prix de détail suggéré par le fabricant de la Audi A4 1.8 T quattro berline 2000 de 35 890 \$. Taxes, frais d'immatriculation, de titre, administratifs, d'inspection de prélivraison, de financement, frais de livraison de 570 \$ et autres options en sus. Prix réels fixés par les concessionnaires. Demandez les détails à votre concessionnaire. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI, ou visitez notre site web www.audi.com.

AUTO STRASSE, INC.

5905 Trans Canada Highway

St-Laurent, QC

514-748-6961

AUTOMOBILES E. LAUZON

1384, boulevard Labelle

Blainville, QC

450-430-1460

LES AUTOMOBILES NIQUET

1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier

St-Bruno, QC

450-663-1553

LES AUTOMOBILES POPULAR

5441, rue Saint-Hubert

Montréal, QC

514-274-5471

PARK AVENUE VOLKSWAGEN AUDI

8805, boulevard Taschereau

Brossard, QC

450-656-4811

Jonathan Rosenberg n'ira pas rejoindre sa famille à Caracas à l'occasion de Noël

Il aidera toutefois ses compatriotes depuis les bureaux du consulat

LILIANNE LACROIX

Pour la première fois depuis cinq ans qu'il s'est installé au Canada pour poursuivre ses études universitaires, Jonathan Rosenberg ne pourra passer Noël à Caracas avec sa famille et ses amis, qu'il devait rejoindre samedi dernier. Des glissements de terrain dévastateurs ont fait jusqu'à 50 000 morts dans son pays d'origine, révèlent les estimations locales, déchirant les familles, détruisant leur foyer.

À défaut d'aider ses compatriotes sur place, l'étudiant en sciences politiques de McGill s'est donc installé avec deux amis de Concordia dans les bureaux du consulat de son pays. « On envoie des messages sur Internet, on essaie de sensibiliser le public, dit-il. Je pense que les gens n'ont pas encore réalisé l'ampleur de la catastrophe. Ce qui se passe actuellement dans mon pays, c'est encore pire que l'ouragan Mitch... »

Frustré de ne pouvoir être sur place pour porter secours, M. Rosenberg se fait toutefois une raison. « Je pense que je suis plus utile ici, admet-il. Le Venezuela ne manque pas de bénévoles. Je suis tellement fier de mes compatriotes. Une demande d'aide est lancée et dix minutes plus tard, on expédie un nouveau message parce qu'il y a trop de bénévoles... Ce qui manque maintenant, c'est l'argent et les produits de première nécessité. »

En apprenant l'ampleur de la catastrophe, M. Rosenberg ne pouvait tenir en place. « Même si mes parents m'ont dit qu'ils étaient en sécurité, j'appellais toutes les demi-heures pour vérifier. J'ai appelé tous mes amis, tous les membres de ma famille... Les nouvelles du pays étaient terrifiantes. C'était pire que tout ce que j'aurais pu imaginer. »

« C'était tellement inattendu, un phénomène inexplicable puisque ce n'est même pas la saison des pluies, déclare Teresita Castillo, consul du Venezuela. Le Venezuela n'a jamais vécu pareille catastrophe. »

Lançant un appel à la générosité du public canadien, Teresita Castillo, faisait une liste des produits nécessaires de toute urgence : couches, nourriture pour bébé, matelas, conserves et nourriture non périssable, eau, lait en poudre, matelas et couvertures, tentes, vaccins, antibiotiques, etc...

Même si la communauté vénézuélienne montréalaise ne compte guère plus de 800 personnes, plusieurs participent à l'aide à distance de leurs compatriotes. Ainsi, cinq bénévoles d'origine vénézuélienne sont installés dans les bureaux de la Croix-Rouge pour recevoir les appels de donateurs. « Il faut absolument en parler et beaucoup. Les Canadiens sont très sensibles à la misère, mais ne sont pas encore conscients de l'ampleur de la tragédie et des besoins. À l'approche de Noël, je suis persuadée qu'ils réagiront vite. »

« Le public semble avoir une sensibilité particulière autour de Noël. On a lancé l'appel ce matin (hier) et déjà on a des réponses », admet aussi Luc Richard, d'Oxfam-Québec. La Croix-Rouge ainsi que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont déjà expédié chacune 50 000 \$ pour appuyer les opérations de secours. La Croix-Rouge accepte actuellement des dons en espèces (chèques et cartes de crédit) au numéro 1-800-418-1111. Oxfam-Québec fait de même au 937-1614 ou au 1-877-937-1614 (sans frais). On peut aussi communiquer avec le consulat au 842-3417 ou 842-3418 pour des dons d'argent ou de produits de première nécessité.

VENTE DE NOËL

SHARKS

- "Wakeboard " 2000 avec fixations... 299\$
- "Wet-suit " 59\$
- Skis nautiques et corde 199\$

Snowboard

- Planche et fixations 149\$
- Planche / Fixations / Bottes 299\$
- Vêtements "Snowboard " jusqu'à 50%

Planches à voile • "Surf" • Vêtements de plage

281430

313-E. boul. Cartier, Laval (450) 663-5543

VENTE DE LIQUIDATION BIJOUX

DIAMANTS SUR OR 14 KT

Jonc semi-éternité - Total 25 points 279 \$

Jonc éternité - Total 1,1 ct 899 \$

Bracelet tennis 2 tons - Total 37 points 459 \$

Bracelet tennis de style Rolex - Total 1,05 ct 1 249 \$

Bracelet tennis de style classique - Total 1,3 ct 1 499 \$

Et plusieurs autres bijoux

Aussi

LIQUIDATION DE VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES 50% à 80% de rabais

Complets - Tenues de soirée

ARMANI - VERSACE - PAL ZILERI - VALENTINO

Tailleurs pour femme - Robes - Blouses - Complots pour homme - Smokings - Cravates - Chemises - Jeans - T-shirts "Valentino" - Vêtements de croisière - Chaussures - Ceintures

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1999

Heures d'ouverture:

Samedi et dimanche de 10 h à 16 h • Lundi au vendredi de 10 h à 17 h

BARIL, BLANCHETTE INC.

Commissaire-priseur

944-B, chemin Trudeau, Bécancour (Québec)

Tél. (450) 464-9899 • Téléc. (450) 464-9734

Autoroute 20 Est - Sortie 109

2815479

table

Verres à pied en verre ou en cristal* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **8⁹⁵**

l'Événement des fêtes

Jusqu'à 50 % de rabais partout en magasin !

Profitez de rabais exceptionnels partout en magasin tout le mois de décembre!

literie

Drapes et accessoires assortis* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **8⁹⁵**

articles maison

Accessoires de cuisine* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **29⁹⁵**

bain

Serviettes et accessoires* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁹⁹**

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Service à domicile **GRATUIT** 331-5260

Centre Rockland 341-7810

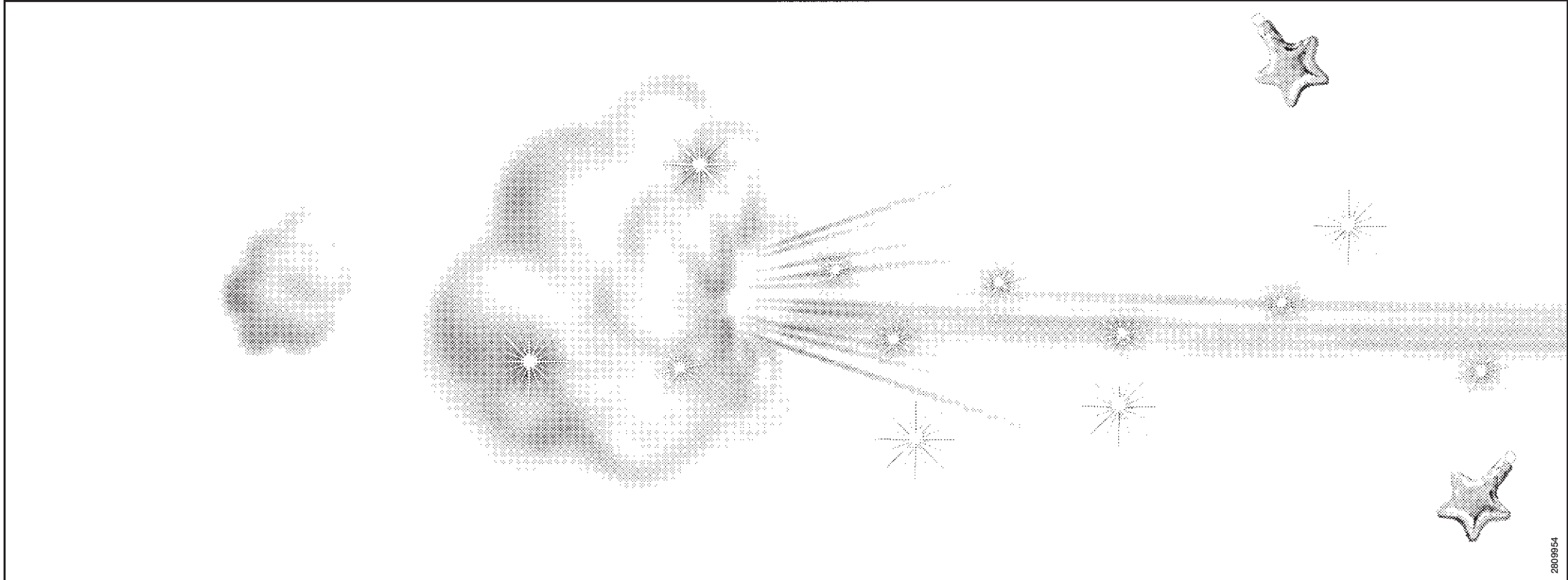
Place Portobello Brossard 671-2202

Les Galeries Laval 681-9090

La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

2812248



Discovery réussit à capturer Hubble

L'équipage va maintenant procéder à la remise en service du télescope orbital

Agence France-Presse
HOUSTON

Le télescope orbital Hubble a été capturé mardi soir par l'équipage de la navette spatiale Discovery, qui va pouvoir maintenant procéder à sa remise en service, a indiqué le centre de contrôle Johnson, à Houston (Texas).

C'est la première visite que reçoit Hubble depuis la dernière mission d'entretien en 1997. L'observatoire est en panne depuis la mi-novembre, à la suite de la défaillance de ses gyroscopes qui servent à le positionner dans l'espace.

Peu en avance sur l'horaire prévu, à 18H34 locales (00H34 GMT mercredi), et après une approche impeccable, l'astronaute français Jean-François Clervoy a agrippé le télescope cylindrique Hubble à l'aide du bras robotisé de 15 mètres de Discovery.

« Houston, nous avons une bonne capture. Nous avons une bonne saisie », a lancé Clervoy.

« Félicitations, Discovery. Tout le monde ici vous félicite pour votre travail de première classe », a répondu le centre de contrôle de Houston.

Toujours aux commandes du bras robotique, Clervoy a ensuite déposé délicatement le télescope de 12 tonnes et de la taille d'un autobus à deux étages dans l'emplacement prévu pour sa réparation, à l'arrière de la soute de la navette.

Ce rendez-vous à 600 km d'altitude et alors que les deux vaisseaux voyageaient chacun à une vitesse de 27 000 km/h était une opération rendue d'autant plus délicate que Hubble, en raison de la panne de ses gyroscopes, risquait de bouger.

La navette s'est dirigée verticalement vers l'observatoire, en réduisant progressivement sa vitesse d'approche. Celle-ci est passée de 1 mètre par seconde, à 600 mètres de l'objectif, à 0,2 m/s à 36 mètres.

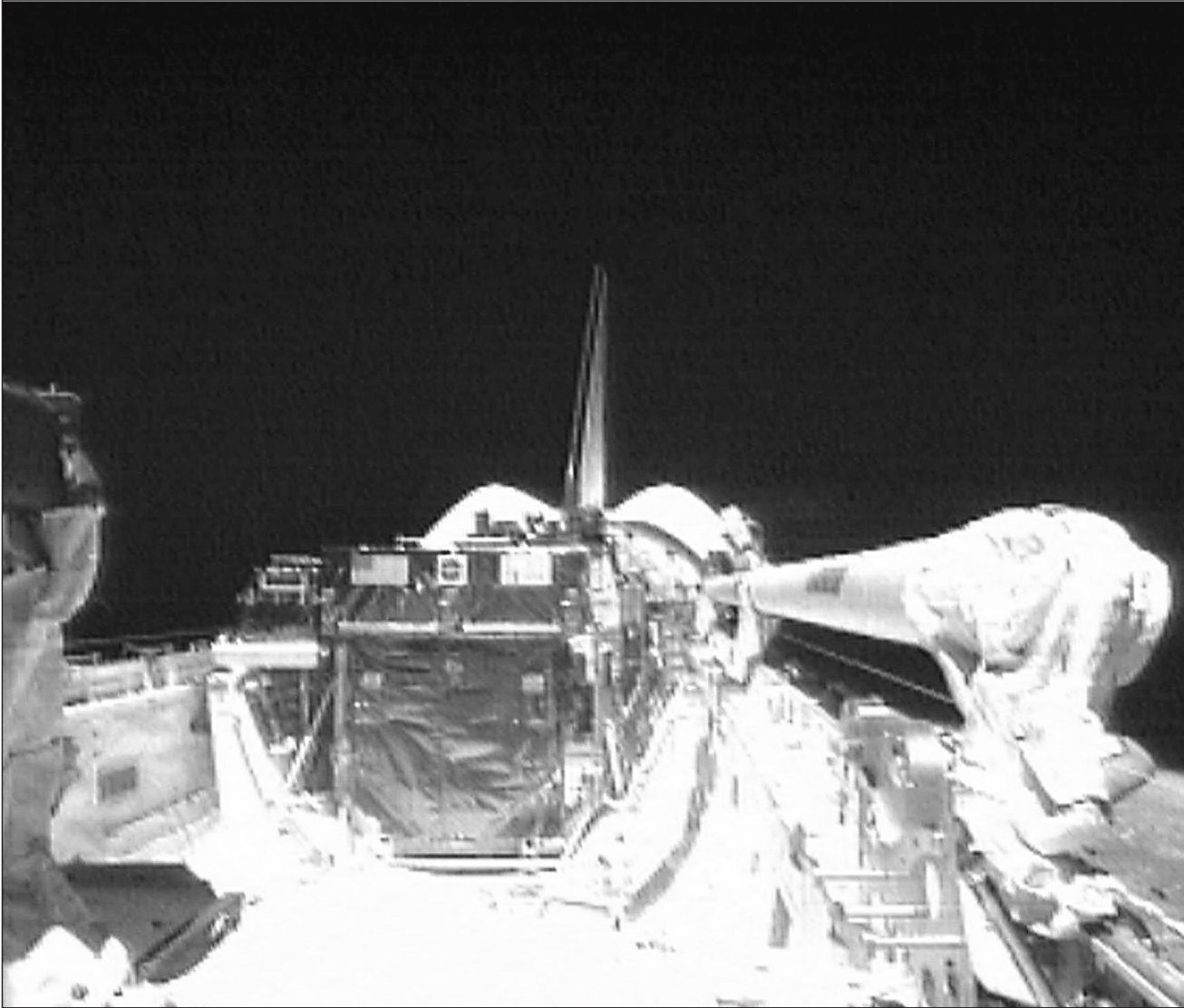


PHOTO AP

C'est dans cette soute de chargement qu'a été ancré le télescope orbital Hubble, que l'équipage de la navette Discovery tentera de remettre en service.

Pour cette manoeuvre, le commandant de bord Curt Brown avait pris le contrôle manuel des commandes de la navette afin de la positionner juste sous le télescope, effectuant jusque dans les dernières minutes une série d'ajustements de trajectoire pour faciliter la capture.

Dans la matinée, à l'issue d'une course-poursuite de deux jours, deux brefs allumages des moteurs de la navette avaient permis à Discovery de prendre encore un petit peu d'altitude pour rejoindre sur son orbite le télescope spatial, qui est ainsi devenu visible par l'équipage.

« Houston, nous avons le télescope spatial Hubble en vue », avait lancé Clervoy.

« C'est fantastique, Billy Bob ! », avait répondu Houston, en utilisant le surnom familial de Clervoy, chargé durant cette mission du maniement du bras télémanipulateur de la navette.

Clervoy, qui s'est du coup gagné de la part du commandant de bord Curt Brown le nouveau surnom de « la pince » (en français), avait longuement répété pendant plus de 150 heures cette manoeuvre dans un simulateur au sol et en piscine.

Il n'avait pas droit à l'erreur car il s'agissait en effet d'éviter tout risque de collision avec les panneaux solaires de Hubble, d'une superficie de 25m² chacun.

Les astronautes vont maintenant procéder à la réparation du télescope, en trois sorties dans l'espace de six heures chacune prévues au cours des prochains jours.

La première se déroulera mercredi à 13h40 (heure locale). L'astronaute John Grunsfeld et son collègue Steve Smith procéderont au remplacement des six gyroscopes de Hubble.

Mégasatellite lancé par la 125^e Ariane

Agence France-Presse
PARIS

Le satellite américain Galaxy-XI, le plus gros satellite civil de télécommunications jamais déployé dans l'espace, a été mis sur orbite, mardi soir, par la 125^e fusée européenne Ariane, a-t-on appris auprès d'Arianespace, près de Paris.

La fusée a été lancée à 21h50, heure locale, du Centre spatial de Kourou, en Guyane française.

Le satellite de 4,5 tonnes au décollage et dont la masse a nécessité l'utilisation d'une Ariane-4 dans sa configuration la plus puissante, dotée de quatre propulseurs d'appoint à liquide (Ariane-44L), ouvre la voie à une nouvelle génération de satellites de télécommunications de grande puissance.

Construit par Hughes Space and Communications, Galaxy-XI est équipé de quarante répéteurs en bande Ku et vingt-quatre en bande C. À partir de sa position initiale, sur orbite géostationnaire, par 99 degrés ouest (au-dessus des îles Galapagos), il alimentera les réseaux de télévision numérique, Internet et de transmissions de données en Amérique du Nord et au Brésil. Sa durée de vie prévue est de quinze ans.

Dixième et dernier vol et succès de l'année d'une Ariane, ce lancement était aussi le troisième d'une fusée européenne en moins de vingt jours, après la mise sur orbite du satellite d'observation militaire franco-italo-espagnol Hélios-1B, le 3 décembre, et celle du télescope spatial européen XMM, par la première Ariane-5 commerciale, le 10 décembre.

Bien qu'une quinzaine de tirs d'Ariane aient été envisagés en début d'année, le bilan 1999 est tout à fait honorable, compte tenu du fait que les fusées européennes sont restées clouées au sol pendant plus de quatre mois, entre avril et août, faute de livraison de satellites à lancer en raison de problèmes techniques.

La sonde Cassini-Huygens atteint la ceinture d'astéroïdes

Agence France-Presse
LOS ANGELES

La sonde américano-européenne Cassini-Huygens a parcouru deux milliards de kilomètres et se prépare à traverser la ceinture d'astéroïdes du système solaire, a indiqué mardi le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie).

« Le vaisseau est toujours en très bonne santé et il est sur la bonne voie pour son arrivée dans les alentours de Saturne en 2004 », a précisé le JPL dans un communiqué en annonçant le prochain passage de la sonde à travers les astéroïdes qui évoluent entre Mars et Jupiter.

Lancées le 15 octobre 1997, les deux sondes sont réunies en un seul vaisseau pendant le voyage. Elles passeront le 30 décembre 2000 à une distance d'environ 10 millions de kilomètres de Jupiter.

SOLDE «BOXING DAY»

VÊTEMENTS DE QUALITÉ

POUR ENFANTS

RABAIS de

30% et 50%

sur une sélection de vêtements pour enfants de 0 à 12 ans de marques reconnues telles que:

TOMMY HILFIGER

MEXX

deux par deux

LOUIS GÉRNEAU

Un rabais minimum de 15% sur toute la marchandise à prix courant

* Exception: Les vêtements de baptême, première communion et robes de bouquetière et les uniformes scolaires sont exclus de cette promotion.

MAISON

C. Lalongé

Une division de Sauvé

6554, ST-HUBERT (métro Beaubien) 2e étage

Stationnement **gratuit** à l'arrière sur Châteaubriand

LE CHOIX ROYAL

Rien à payer avant 4 mois
MÊME PAS LES TAXES!

Modèle illustré
Spécial 3 995 \$
or 14 K,
1 diamant 70 points
10 baguettes
= 30 points

CHOIX DE
1 739 modèles
d'alliances et
de jones d'anniversaires
Platine, or 18 K, 14 K, 10 K
Or blanc, or jaune, 2 tons

À partir de

199\$

À votre service depuis 1956

BIJOUTERIE le roy

Joallier Diamantaires

Une seule adresse

7139, rue Saint-Hubert (514) 277-3127

(angle Jean-Talon) Montréal www.bijouterieleroy.com

Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 10h à 21h
samedi et dimanche: 10h à 17h

CONSULTATION GÉNÉRALE

PROJET DE LOI N°99, LOI SUR L'EXERCICE DES DROITS FONDAMENTAUX ET DES PRÉROGATIVES DU PEUPLE QUÉBÉCOIS ET DE L'ÉTAT DU QUÉBEC

La Commission des institutions est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 8 février 2000 dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 99, *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 31 janvier 2000.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Christian A. Comeau, secrétaire de la Commission des institutions, Édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 329, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : ccomeau@assnat.qc.ca

loto-québec

Banko

Tirage du 99-12-21

3	11	20	24	29
33	35	36	39	40
44	46	48	51	55
56	58	61	65	70

Quinté

Tirage du 99-12-21

3	4
443	3827

Extra

Tirage du 99-12-21

NUMÉRO: 694961

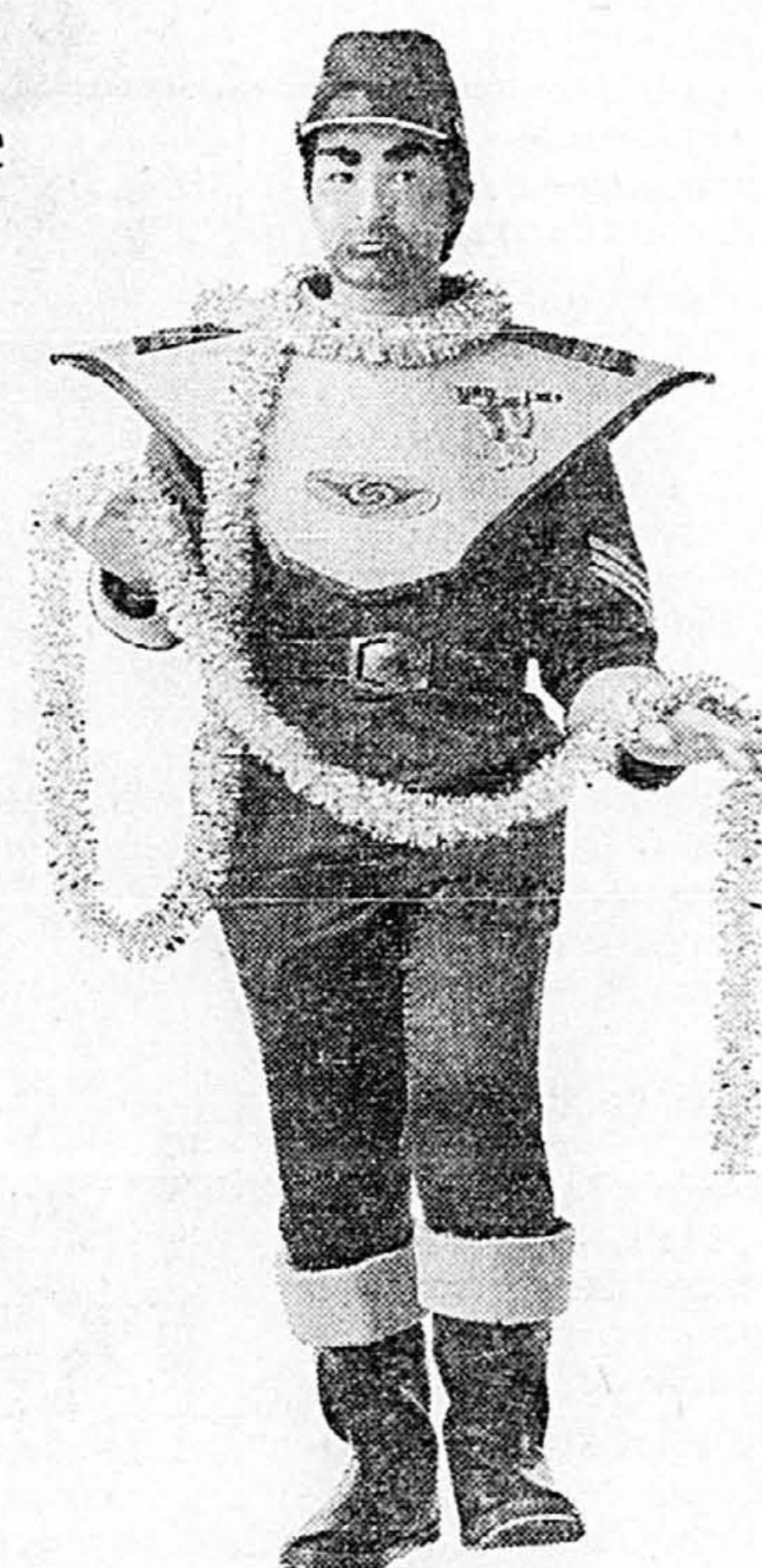
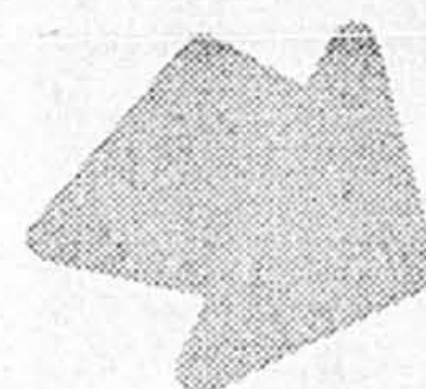
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

+



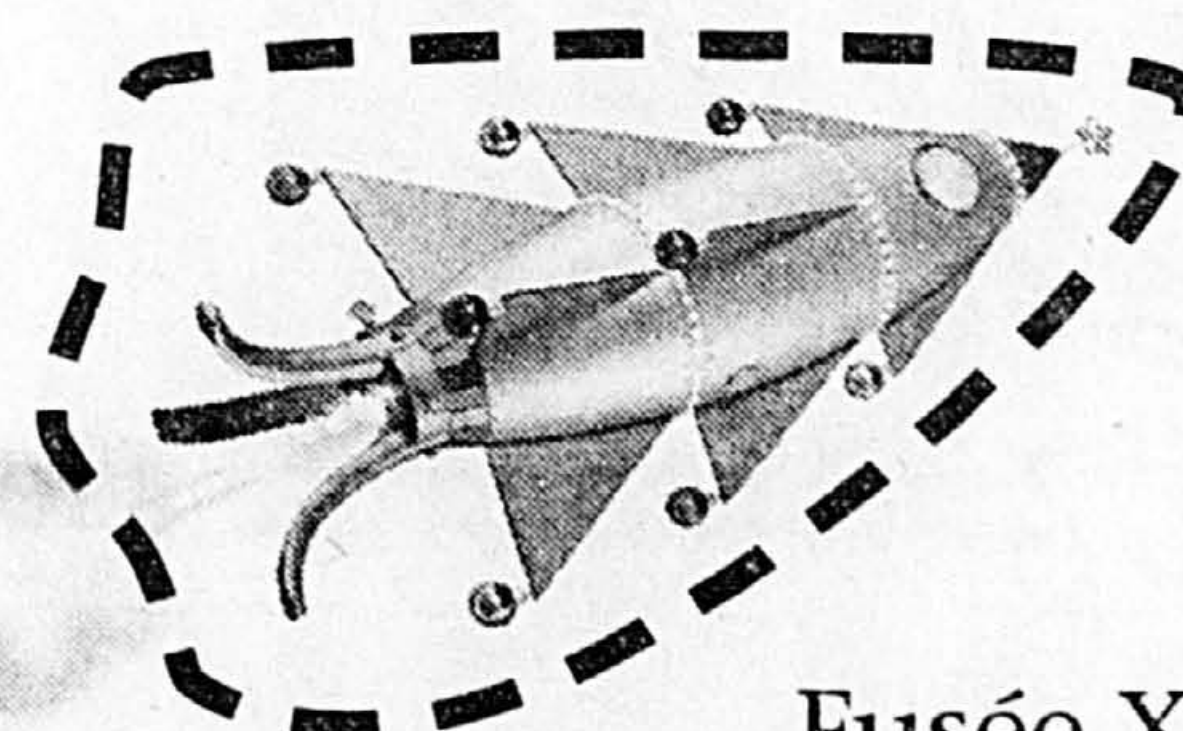
Découpez le véhicule dont le commandant a vraiment besoin pour naviguer à vitesse supersonique et ainsi passer à l'an 2000.



Un mois gratuit d'accès illimité

Seul Sympatico Édition Haute Vitesse^{MC} de Bell vous offre une vitesse constante, quels que soient l'heure ou le nombre d'utilisateurs sur notre réseau d'accès. En plus, il vous offre une connexion automatique et illimitée et vous permet de naviguer et de téléphoner en même temps, vous évitant les frais d'une deuxième ligne. Pour voyager à vive allure, à partir de 29,95 \$ par mois, abonnez-vous.

50%
de rabais
sur la trousse
d'installation



Fusée XXI

Vaisseau intergalactique propulsé à l'air chaud. 0-100 km/h en 2 min 16 sec. Peut avoir de la difficulté à décoller quand il fait en bas de 0 °C.

310-INTERNET
www.bell.ca/noel



L a v e n t e

Merci

CHRYSLER • DODGE • JEEP

Nous payons
la TPS pour vous
et vous offrons
un rabais de 500\$*



CHRYSLER NEON 2000

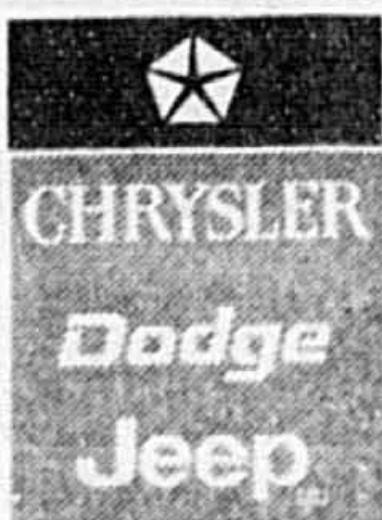


le génie exprimé avec passion

sur toute la gamme de véhicules Chrysler • Dodge • Jeep 2000*

VISITEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI À
www.daimlerchrysler.ca

L'offre prend fin le 7 janvier 2000.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

* Cette offre exclut les modèles 2000 suivants : Viper, Prowler, coupé Sebring et Dakota à cabine Quad. Votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep réduira le prix de vente des modèles 2000 en stock de 500\$, puis réduira encore le prix de 7%. Les frais de transport, accessoires installés par le concessionnaire, garanties, taxes et coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7% correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Elle s'applique aux livraisons au détail de véhicules 2000 pour usage personnel seulement. L'offre s'applique au prix avant échange. L'offre s'applique aux achats faits entre le 6 décembre 1999 et le 7 janvier 2000 inclusivement, chez les concessionnaires participants seulement. Voir votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

